



SIX

EQUIPMENT

547958 FR (25/01/2008)

MT 1440 PRIVILEGE
MT 1440 EP PRIVILEGE
MT 1840 PRIVILEGE
MT 1840 EP PRIVILEGE

NOTICE D'INSTRUCTIONS

INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

L'OPÉRATEUR

- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser le chariot élévateur. Cette autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation du chariot élévateur et doit être portée en permanence par l'opérateur.

⚠ D'après l'expérience, certaines contre-indications d'emploi du chariot élévateur peuvent se présenter. Ces utilisations anormales prévisibles, dont les principales sont citées ci-dessous, sont formellement interdites.

- Le comportement anormal prévisible qui résulte d'une négligence ordinaire, mais qui ne résulte pas de la volonté de faire un mauvais usage du matériel.

- Le comportement réflexe d'une personne en cas de dysfonctionnement, d'incident, de défallance, etc., en cours d'utilisation du chariot élévateur.

- Le comportement résultant de l'application de la «loi du moindre effort» au cours de l'accomplissement d'une tâche.

- Pour certaines machines, le comportement prévisible de certaines personnes telles que: apprentis, adolescents, personnes handicapées, stagiaires tentés de conduire un chariot élévateur, les opérateurs tentés par une utilisation en vue de paris, de compétition, à titre d'expérience personnelle.

Le responsable du matériel doit tenir compte de ces critères pour évaluer l'aptitude à conduire d'une personne.

LE CHARIOT ÉLÉVATEUR

A - APTITUDE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR À L'EMPLOI

- MANITOU s'est assuré de l'aptitude à l'emploi de ce chariot élévateur dans les conditions normales d'utilisation prévues dans cette notice d'instructions, avec un coefficient d'épreuve **STATIQUE DE 1,33** et un coefficient d'épreuve **DYNAMIQUE DE 1**, tels que prévus dans la norme harmonisée **EN 1459** pour les chariots à portée variable.

- Avant la mise en service, le responsable d'établissement est tenu de vérifier que le chariot élévateur est approprié aux travaux à effectuer et de réaliser certains essais (suivant la législation en vigueur).

B - ADAPTATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AUX CONDITIONS HABITUELLES ENVIRONNEMENTALES

- En plus des équipements de série montés sur votre chariot élévateur, de nombreuses options vous sont proposées tel que: éclairage routier, feux stop, gyrophare, feux de recul, avertisseur sonore de marche arrière, phare de travail avant, phare de travail arrière, phare de travail en tête de flèche, etc.

- L'opérateur doit tenir compte des conditions d'utilisation pour définir la signalisation et l'éclairage de son chariot élévateur. Consulter votre concessionnaire.

- Tenir compte des conditions climatiques et atmosphériques du site d'utilisation.

• Protection contre le gel (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).

• Adaptation des lubrifiants (vous renseigner auprès de votre concessionnaire).

• Filtration du moteur thermique (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).

⚠ Le plein des lubrifiants est effectué en usine pour des utilisations climatiques moyennes, soit: - 15°C à + 35°C. Pour des utilisations plus sévères, il faut, avant la mise en route, vidanger et refaire les pleins en utilisant des lubrifiants adaptés en fonction des températures ambiantes. Il en est de même pour le liquide de refroidissement.

- Équiper d'un extincteur individuel le chariot élévateur évoluant dans une zone dépourvue de moyens d'extinction. Des solutions existent, consulter votre concessionnaire.

⚠ Votre chariot élévateur est conçu pour une utilisation à l'extérieur dans des conditions atmosphériques normales et à l'intérieur dans des locaux parfaitement aérés et ventilés. L'utilisation du chariot élévateur est interdite dans les espaces à risques d'incendie ou potentiellement explosifs (ex. Raffinerie, dépôt de carburant ou de gaz, stockage de produits inflammables...). Pour une utilisation dans ces espaces, des équipements spécifiques existent (vous renseigner auprès de votre concessionnaire).

- Nos chariots élévateurs sont conformes à la directive 89/336/CE concernant la compatibilité électromagnétique (CEM), et à la norme harmonisée EN 12895 correspondante. Leur bon fonctionnement n'est plus garanti s'ils évoluent dans des zones où les champs électromagnétiques sont supérieurs au seuil fixé par cette norme (10 V/m).

- La directive 2002/44/CE impose aux chefs d'établissement de ne pas exposer leurs employés à des doses de vibrations excessives. Il n'existe pas de code de mesure reconnu qui permettrait de comparer les machines des différents constructeurs. Les doses réelles reçues ne peuvent donc être mesurées que dans les conditions réelles, chez l'utilisateur.

- Voici quelques conseils afin de minimiser ces doses de vibrations:

• Choisir le chariot élévateur et son accessoire les mieux adaptés à l'utilisation prévue.

• Adapter le réglage du siège au poids de l'opérateur (suivant modèle de chariot élévateur) et le maintenir en bon état, ainsi que les suspensions de cabine. Gonfler les pneus selon les préconisations.

• S'assurer que les opérateurs adaptent leur vitesse d'exécution à l'état du terrain.

• Dans la mesure du possible, aménager les terrains pour améliorer la planéité, supprimer les obstacles et nids-de-poule nuisibles.

C - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Pour votre sécurité et celle d'autrui, il est interdit, de modifier la structure et les réglages des différents composants de votre chariot élévateur par vous-même (pression hydraulique, tarage des limiteurs, régime moteur thermique, ajout d'équipement supplémentaire, ajout de contrepoids, accessoires non homologués et non autorisés, systèmes avertisseurs, etc.). Dans cette éventualité la responsabilité du constructeur serait dérogée.

D - CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

- La circulation routière des chariots élévateurs non homologués "tracteur agricole (HRT)" est soumise aux dispositions du code de la route concernant les engins spéciaux, définis à l'article R311-1 du code de la route, dans la catégorie B de l'arrêté de l'équipement du 20 novembre 1969 qui détermine les modalités applicables aux engins spéciaux. Le chariot élévateur doit être muni d'une plaque d'exploitation.

- La circulation routière des chariots élévateurs homologués "tracteur agricole (HRT)" est soumise aux dispositions du code de la route concernant les tracteurs agricoles, définis à l'article R311-1 du code de la route. Le chariot élévateur doit être immatriculé.

CONSIGNES PARTICULIÈRES AUX CHARIOTS ÉLÉVATEURS HOMOLOGUES "TRACTEUR AGRICOLE (HRT)"

- Tous les chariots élévateurs homologués HRT sont livrés avec deux notices descriptives et deux certificats de conformité pour l'immatriculation auprès de la préfecture (l'exemplaire barré rouge est à conserver par le propriétaire).

- C'est au propriétaire du chariot élévateur d'effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention de la carte grise dans les délais définis par la réglementation.

- L'opérateur doit être détenteur d'un permis poids lourds, sauf dérogation.

- La circulation sur la route doit se faire en respectant les indications contenues dans la notice descriptive livrée avec le chariot élévateur (PTC, PTR, charges remorquables, charges sur essieux, vitesses maximales... en fonction du type/version). L'opérateur doit être en possession d'un exemplaire barré rouge de la notice descriptive et du certificat de conformité du chariot élévateur.

A Avec une remorque ou équipement agricole tracté, la vitesse de déplacement du chariot élévateur est limitée à 25 km/h. Dans ce cas un disque "25" doit être apposé à l'arrière du convoi.

LES INSTRUCTIONS

- La notice d'instructions doit toujours être en bon état et à l'emplacement prévu à cet effet dans le chariot élévateur et dans la langue utilisée par l'opérateur.

- Remplacer impérativement la notice d'instructions, ainsi que toutes les plaques et adhésifs qui ne seraient plus lisibles ou qui seraient détériorés.

LA MAINTENANCE

- La maintenance ou les réparations autres que celles détaillées dans la partie: 3 - MAINTENANCE doivent être réalisées par du personnel qualifié (voir votre concessionnaire) et dans les conditions de sécurité indispensable pour préserver la santé de l'opérateur ou celle d'autrui.

A Un contrôle périodique de votre chariot élévateur est obligatoire en vue d'assurer son maintien en conformité (voir: 3 - MAINTENANCE: H - PRESCRIPTION POUR LE CONTRÔLE PÉRIODIQUE DES PRINCIPALES FONCTIONS DE SÉCURITÉ). La fréquence de contrôle est définie par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation du chariot élévateur.

- Exemple pour la France "Le chef d'établissement utilisateur d'un chariot élévateur doit établir et tenir à jour un carnet de maintenance pour chaque appareil (arrêté du 2 mars 2004)".

INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR

PRÉAMBULE

QUAND VOUS VOYEZ CE SYMBOLE CELA VEUT DIRE:



ATTENTION! SOYEZ PRUDENT! VOTRE SÉCURITÉ, CELLE D'AUTRUI OU CELLE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR EST EN JEU.

⚠ Les risques d'accident lors de l'utilisation, l'entretien ou la réparation de votre chariot élévateur peuvent être réduits, si vous respectez les instructions de sécurité et les mesures préventives détaillées dans cette notice.

- Seules les opérations et manœuvres décrites dans cette notice d'instructions doivent être réalisées. Le constructeur n'est pas en mesure de prévoir toutes les situations à risques possibles. Par conséquent, les instructions relatives à la sécurité indiquées dans la notice d'instructions et sur le chariot élévateur ne sont pas exhaustives.
- Vous devez à tout moment en tant qu'opérateur, raisonnablement envisager les risques possibles pour vous-même, autrui ou le chariot élévateur lorsque vous utilisez celui-ci.

⚠ Le non-respect des instructions de sécurité et d'utilisation, des instructions de réparation ou d'entretien de votre chariot élévateur peuvent entraîner des accidents graves, voire même mortels.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

A - NOTICE D'INSTRUCTIONS

- Lire attentivement la notice d'instructions.
- La notice d'instructions doit toujours être en bon état et à l'emplacement prévu à cet effet dans le chariot élévateur.
- Signaler impérativement toutes les plaques et adhésifs qui ne seraient plus lisibles ou qui seraient détériorés.

B - AUTORISATION DE CONDUITE EN FRANCE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays).

- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser le chariot élévateur. Cette autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation du chariot élévateur et doit être portée en permanence par l'opérateur.
- L'opérateur n'est pas habilité à autoriser la conduite du chariot élévateur par une autre personne.

C - ENTRETIEN

- L'opérateur qui constate que son chariot élévateur n'est pas en bon état de marche ou ne répond pas aux consignes de sécurité doit en informer immédiatement son responsable.
- Il est interdit à l'opérateur d'effectuer lui-même toute réparation ou réglage, sauf s'il a été formé à cet effet. Il devra tenir lui-même son chariot élévateur en parfait état de propreté s'il est chargé de ce soin.
- L'opérateur doit effectuer l'entretien journalier (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ).
- L'opérateur doit s'assurer que les pneumatiques sont bien adaptés à la nature du sol (voir surface de contact au sol des pneumatiques au chapitre: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE). Des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.
 - . Pneumatiques SABLE.
 - . Pneumatiques AGRAIRE.
 - . Chaînes à neige.

⚠ Ne pas utiliser le chariot élévateur si les pneumatiques sont mal gonflés, endommagés ou excessivement usés, car cela pourrait mettre en danger votre sécurité ou celle d'autrui, ou entraîner des dommages sur le chariot élévateur. La monte de pneumatiques gonflés à la mousse est à proscrire et n'est pas garantie par le constructeur, sauf autorisation préalable.

D - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Pour votre sécurité et celle d'autrui, il est interdit, de modifier la structure et les réglages des différents composants de votre chariot élévateur par vous-même (pression hydraulique, tarage des limiteurs, régime moteur thermique, ajout d'équipement supplémentaire, ajout de contrepoids, accessoires non homologués et non autorisés, systèmes avertisseurs, etc.). Dans cette éventualité la responsabilité du constructeur serait dérogée.

E - ÉLEVATION DE PERSONNES

- L'utilisation d'équipements de travail et d'accessoires de levage de charge pour élever des personnes est:
 - soit interdit
 - soit autorisé à titre exceptionnel et sous certaines conditions (voir réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation du chariot élévateur).
- Le pictogramme disposé au poste de conduite rappelle que:
 - Colonne de gauche
 - L'élévation de personnes est interdite quel que soit l'accessoire avec un chariot élévateur non pré-équipé NACELLE.
 - Colonne de droite
 - Avec un chariot élévateur pré-équipé NACELLE, l'élévation de personne est seulement autorisée avec les nacelles conçues par MANITOU à cet effet.
- MANITOU propose des équipements qui sont spécifiquement destinés au levage de personnes (OPTION chariot élévateur pré-équipé NACELLE, consulter votre concessionnaire).



SIX
EQUIPMENT

INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE

A - AVANT LE DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Effectuer l'entretien journalier (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ).
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Vérifier le bon état, la propreté et le réglage des rétroviseurs.
- Contrôler l'efficacité de l'avertisseur sonore.

B - DISPOSITION AU POSTE DE CONDUITE

- Quelle que soit son expérience, l'opérateur devra se familiariser avec l'emplacement et l'utilisation de tous les instruments de contrôle et de commande avant de mettre le chariot élévateur en service.
- Porter des vêtements adaptés à la conduite du chariot élévateur, éviter les vêtements flottants.
- Se munir des équipements de protection correspondant au travail envisagé.
- Une exposition prolongée à un niveau sonore élevé peut entraîner des troubles auditifs. Pour se protéger des bruits incommodes, le port de protections auditives est recommandé.
- Toujours être face au chariot élévateur pour monter et descendre du poste de conduite et utiliser la ou les poignée(s) prévue(s) à cet effet. Ne pas sauter du chariot élévateur pour descendre.
- Rester toujours attentif lors de l'utilisation du chariot élévateur, n'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs.
- Ne jamais conduire avec des mains ou des chaussures humides ou souillées de corps gras.
- Pour un meilleur confort, régler le siège à votre convenance et adopter une bonne position au poste de conduite.



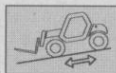
En aucun cas, vous ne devez effectuer les réglages du siège lorsque le chariot élévateur est en mouvement.

- L'opérateur doit toujours être à sa position normale au poste de conduite: Il est interdit de laisser dépasser les bras et les jambes et, en général, toute partie du corps, en dehors du poste de conduite du chariot élévateur.
- L'utilisation de la ceinture de sécurité est obligatoire, elle doit être ajustée à la taille de l'opérateur.
- Les organes de commandes ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins qui ne sont pas les leurs (ex.: Monter ou descendre du chariot élévateur, portemanteau, etc.).
- Dans le cas où les organes de commandes sont équipés d'un dispositif de marche forcée (blocage de levier), il est interdit de quitter le poste de conduite sans remettre ces commandes au neutre.
- Il est interdit de transporter des passagers que ce soit sur le chariot élévateur ou dans le poste de conduite.

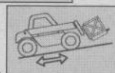
SIX
EQUIPMENT

C - ENVIRONNEMENT

- Vous conformer aux règles de sécurité propre au site.
- Si vous devez utiliser le chariot élévateur dans une zone sombre ou en travail de nuit, veiller à ce qu'il soit équipé d'éclairage de travail.
- Au cours des opérations de manutention, veiller que rien ni personne ne gêne l'évolution du chariot élévateur et de la charge.
- N'autoriser personne à s'approcher de l'aire d'évolution du chariot élévateur ou à passer sous la charge.
- En utilisation sur pente transversale, avant de lever la flèche, respecter les consignes du paragraphe: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR.
- Roulage sur une pente longitudinale:
 - Rouler et freiner doucement.



- Déplacement à vide: Les fourches ou l'accessoire vers l'aval.



- Déplacement en charge: Les fourches ou l'accessoire vers l'amont.
- Tenir compte des dimensions du chariot élévateur et de sa charge avant de s'engager dans un passage étroit ou bas.
- Ne jamais s'engager sur un pont de chargement sans avoir vérifié:
 - Qu'il est convenablement mis en place et amarré.
 - Que l'organe avec lequel il est en liaison (wagon, camion, etc.), ne peut se déplacer.
 - Que ce pont est prévu pour le poids total du chariot élévateur éventuellement en charge.
 - Que ce pont est prévu pour l'encombrement du chariot élévateur.
- Ne jamais s'engager sur une passerelle, un plancher ou dans un monte-charge, sans avoir la certitude qu'ils sont bien prévus pour le poids et l'encombrement du chariot élévateur éventuellement en charge et sans avoir vérifié qu'ils sont en bon état.
- Prendre garde aux quais de chargement, tranchées, échafaudages, terrains meubles, regards.
- S'assurer de la stabilité et de la fermeté du sol sous les roues et/ou les stabilisateurs avant de lever ou télescoper la charge. Si besoin, ajouter un calage adéquat sous les stabilisateurs.
- S'assurer que l'échafaudage, la plate-forme de chargement, la pile ou le sol sont capables de supporter la charge.
- Ne jamais empiler des charges sur terrain accidenté, elles risquent de se renverser.

⚠ Si la charge ou l'accessoire doit rester au-dessus d'une structure un long moment, il y a risque d'appui sur cette structure en raison de la descente de la flèche due au refroidissement de l'huile dans les vérins.

Pour supprimer ce risque:

- Vérifier régulièrement la distance entre la charge ou l'accessoire et la structure, réajuster si nécessaire.
- Si possible utiliser le chariot élévateur avec une température d'huile la plus proche possible de la température ambiante.
- Dans le cas de travaux à proximité de lignes électriques aériennes, s'assurer que la distance de sécurité soit suffisante entre la zone de travail du chariot élévateur et la ligne électrique.

⚠ Vous devez vous renseigner auprès de votre agence électrique locale. Vous pouvez être électrocuté ou grièvement blessé si vous travaillez ou stationnez le chariot élévateur trop près de câbles électriques.

⚠ En cas de vent fort, ne pas faire de manutention mettant en danger la stabilité du chariot élévateur et de la charge, surtout si la charge à une prise au vent importante.

D - VISIBILITÉ

- La sécurité des personnes se trouvant dans la zone d'évolution du chariot élévateur ainsi que celle du chariot élévateur et de son opérateur, sont liées à la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat du chariot élévateur, en toutes circonstances et en permanence.
- Ce chariot élévateur a été conçu afin de permettre une bonne visibilité (directe ou indirecte à l'aide de rétroviseurs) de l'opérateur sur l'environnement immédiat du chariot élévateur pendant les opérations de roulage, chariot à vide, flèche en position transport.
- Si le volume de la charge limite la visibilité vers l'avant, des précautions particulières doivent être prises:
 - déplacement en marche arrière,
 - aménagement du site,
 - aide par une personne (placée hors de l'aire d'évolution du chariot élévateur) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne,
 - dans tous les cas, éviter les trajets trop longs en marche arrière.
- Avec certains accessoires particuliers, le déplacement du chariot élévateur peut nécessiter une position relevée de la flèche. Dans ce cas, la visibilité du côté droit est limitée et des précautions particulières doivent être prises:
 - aménagement du site,
 - aide par une personne (placée hors de l'aire d'évolution du chariot élévateur) dirigeant la manœuvre.
- Dans tous les cas où la visibilité sur le parcours s'avérerait insuffisante, se faire aider par une personne (placée hors de l'aire d'évolution du chariot élévateur) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne.
- Maintenir en état de fonctionnement, de réglage et de propreté tous les éléments concernant à améliorer la visibilité: pare-brise et vitres, essuie-glaces et lave-glaces, éclairages routier et de travail, rétroviseurs.

E - DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ Le chariot élévateur ne doit être démarré ou manœuvré que lorsque l'opérateur est assis au poste de conduite, ceinture de sécurité mise et réglée.

- Ne pas tirer ou pousser le chariot élévateur pour le faire démarrer. Une telle manœuvre entraînerait de graves détériorations à la transmission. En cas de nécessité, le remorquage impose le passage au point mort de la transmission (voir: 3 - MAINTENANCE: G - MAINTENANCE OCCASIONNELLE).
- En cas d'utilisation d'une batterie d'appoint pour le démarrage, utiliser une batterie avec les mêmes caractéristiques et respecter la polarité des batteries lors du branchement. Brancher d'abord les bornes positives et ensuite les bornes négatives.

⚠ Le non-respect de la polarité entre les batteries peut causer de graves dégâts au circuit électrique. L'électrolyte contenu dans les batteries peut produire un gaz explosif. Éviter les flammes et la formation d'étincelles à proximité des batteries. Ne jamais débrancher une batterie en cours de charge.

INSTRUCTIONS

- S'assurer de la fermeture et du verrouillage du ou des capot(s).
- Vérifier la fermeture de la porte de la cabine.
- Vérifier que le sélecteur de marche est au neutre.
- Tourner la clé de contact au cran I pour la mise du contact électrique.
- Contrôler le niveau carburant sur l'indicateur.
- Tourner la clé de contact au cran II pour permettre le préchauffage et tourner la clé de contact à fond, le moteur thermique doit alors démarrer. Relâcher la clé de contact et laisser le moteur thermique tourner au ralenti.
- Ne pas actionner le démarreur plus de 15 secondes, et effectuer le préchauffage entre toutes les tentatives non suivies d'effet.
- Vérifier que tous les témoins lumineux du tableau des instruments de contrôle sont éteints.
- Effectuer une impulsion sur la pédale d'accélérateur pour valider la présence conducteur.
- Observer tous les instruments de contrôle lorsque le moteur thermique est chaud, et à intervalles réguliers en cours d'utilisation, de façon à détecter rapidement les anomalies et à pouvoir y remédier dans les plus brefs délais.
- Si un instrument ne donne pas l'indication correcte, arrêter le moteur thermique et engager immédiatement les mesures nécessaires.

F - CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ Nous appelons l'attention des opérateurs sur les risques encourus liés à l'utilisation du chariot élévateur, notamment:

- Risque de perte de contrôle.
- Risque de perte de stabilité latérale et frontale du chariot élévateur.

L'opérateur doit rester maître de son chariot élévateur.

En cas de renversement du chariot élévateur, ne pas essayer de quitter la cabine pendant l'incident. LE FAIT DE RESTER ATTACHE DANS LA CABINE, EST VOTRE MEILLEURE PROTECTION.

- Respecter les règles de circulation de l'entreprise ou à défaut le code de la route.
- Ne pas accomplir d'opérations qui dépassent les capacités du chariot élévateur ou de l'accessoire.
- Toujours effectuer les déplacements du chariot élévateur avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm du sol, la flèche rentrée et le tablier incliné en arrière.
- Ne transporter que des charges équilibrées et correctement arrimées pour éviter tout risque de chute de la charge.
- S'assurer que les palettes, caisses, etc., sont en bon état et appropriées à la charge à lever.
- Se familiariser avec le chariot élévateur sur le terrain où il devra évoluer.
- S'assurer de l'efficacité des freins de service.
- La vitesse de déplacement du chariot élévateur en charge, ne doit pas excéder les 12 km/h.
- Conduire en souplesse et choisir une vitesse appropriée aux conditions d'utilisation (configuration du terrain, charge du chariot élévateur).
- Ne pas utiliser les commandes hydrauliques de la flèche, lorsque le chariot élévateur est en mouvement.
- Ne manœuvrer le chariot élévateur avec la flèche en position relevée qu'exceptionnellement avec une extrême prudence, une vitesse très réduite et un freinage en douceur. S'assurer d'une visibilité suffisante.
- Amorcer les virages à vitesse réduite.
- Rester en toutes circonstances, maître de sa vitesse.
- Sur terrain humide, glissant ou inégal, conduire lentement.
- Freiner progressivement et sans brutalité.
- Agir sur le sélecteur de marche du chariot élévateur seulement à l'arrêt et sans brutalité.
- Ne pas conduire avec le pied maintenu sur la pédale des freins de service.
- Toujours se rappeler que la direction de type hydrostatique est très sensible aux mouvements du volant, aussi faut-il tourner progressivement et non par à-coups.
- Ne jamais laisser le moteur thermique en fonctionnement en l'absence de l'opérateur.
- Ne pas quitter le poste de conduite du chariot élévateur avec une charge levée.
- Regarder dans la direction de la marche et toujours conserver une bonne visibilité sur le parcours.

- Utiliser fréquemment les rétroviseurs.
- Contourner les obstacles.
- Ne jamais rouler sur le bord d'un fossé ou d'une déclivité importante.
- L'utilisation simultanée de deux chariots élévateurs pour manutentionner des charges lourdes ou encombrantes est une manœuvre dangereuse, nécessitant des précautions particulières. Elle ne doit être effectuée qu'exceptionnellement et après analyse des risques.
- Le contacteur à clé constitue un dispositif d'arrêt d'urgence en cas d'anomalie de fonctionnement, pour les chariots élévateurs non équipés d'arrêt coup-de-poing.

INSTRUCTIONS

- Toujours effectuer les déplacements du chariot élévateur avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm du sol, la flèche rentrée et le tablier incliné en arrière.
- Pour les chariots élévateurs avec boîte de vitesses, engager la vitesse recommandée (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Sélectionner le mode de direction adapté à l'utilisation et/ou aux conditions d'utilisation (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) (suivant modèle de chariot élévateur).
- Placer le sélecteur de marche dans la direction désirée et accélérer modérément pour permettre le déplacement du chariot élévateur.

G - ARRÊT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne jamais laisser la clé de contact sur le chariot élévateur en l'absence de l'opérateur.
- Lorsque le chariot élévateur est à l'arrêt, ou lorsque l'opérateur doit quitter son poste de conduite (même momentanément), poser les fourches ou l'accessoire à terre et mettre le sélecteur de marche au neutre.
- S'assurer que le chariot élévateur n'est pas dans un emplacement où il pourrait gêner la circulation et à moins d'un mètre du rail d'une voie ferrée.
- En cas de stationnement prolongé sur un site, protéger le chariot élévateur contre les intempéries, particulièrement en cas de gel (vérifier le niveau de protection en antigel), fermer et verrouiller tous les accès au chariot élévateur (portes, vitres, capots...).

INSTRUCTIONS

- Parquer le chariot élévateur sur un terrain plat ou sur une pente de déclivité inférieure à 15 %.
- Mettre le sélecteur de marche au neutre.
- Pour les chariots élévateurs avec boîte de vitesses, placer le levier de vitesses au point mort.
- Rentrer entièrement la flèche.
- Poser les fourches ou l'accessoire bien à plat sur le sol.
- Dans le cas d'utilisation d'un accessoire avec grappin ou pince, ou d'une benne à ouverture hydraulique, fermer complètement l'accessoire.
- Avant d'arrêter le chariot élévateur après un travail intensif, laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques instants, pour permettre au liquide de refroidissement et à l'huile, d'abaisser la température du moteur thermique et de la transmission. Ne pas oublier cette précaution dans le cas d'arrêts fréquents ou de calage à chaud du moteur thermique, sinon la température de certaines pièces s'élèverait considérablement du fait du non-fonctionnement du système de refroidissement risquant ainsi d'endommager sérieusement celles-ci.
- Arrêter le moteur thermique à l'aide du contacteur à clé.
- Retirer la clé de contact.
- Verrouiller tous les accès au chariot élévateur (portes, vitres, capots...).

EQUIPMENT

H - CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR SUR LA VOIE PUBLIQUE

CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

- La circulation routière des chariots élévateurs non homologués "tracteur agricole (HRT)" est soumise aux dispositions du code de la route concernant les engins spéciaux, définis à l'article R311-1 du code de la route, dans la catégorie B de l'arrêté de l'équipement du 20 novembre 1969 qui détermine les modalités applicables aux engins spéciaux. Le chariot élévateur doit être muni d'une plaque d'exploitation.
- La circulation routière des chariots élévateurs homologués "tracteur agricole (HRT)" est soumise aux dispositions du code de la route concernant les tracteurs agricoles, définis à l'article R311-1 du code de la route. Le chariot élévateur doit être immatriculé.

CONSIGNES PARTICULIÈRES AUX CHARIOTS ÉLÉVATEURS HOMOLOGUES "TRACTEUR AGRICOLE (HRT)"

- La circulation sur la route doit se faire en respectant les indications contenues dans la notice descriptive livrée avec le chariot élévateur (PTC, PTR, charges remorquables, charges sur essieux, vitesses maximales... en fonction du type/version). L'opérateur doit être en possession d'un exemplaire barré rouge de la notice descriptive et du certificat de conformité du chariot élévateur.
- L'opérateur doit être détenteur d'un permis poids lourds, sauf dérogation.
- Avec une remorque ou équipement agricole tracté, la vitesse de déplacement du chariot élévateur est limitée à 25 km/h. Dans ce cas un disque "25" doit être apposé à l'arrière du convoi. En roulage avec une remorque, le fait de ne pas passer la 4e, vous garantira le respect des limitations de vitesse avec un attelage (25 km/h maxi). Sur les modèles HRT "POWERSHIFT", la 3ème vitesse étant plus lente que sur les autres modèles, il est préférable d'utiliser la 4e avec suppression du passage automatique de la 5ème vitesse (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- L'opérateur circulant sur la voie publique doit observer les prescriptions de la législation routière en vigueur.
- Le chariot élévateur doit être conforme aux dispositions de la législation routière en vigueur. Si nécessaire, des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.

INSTRUCTIONS

- S'assurer que le gyrophare est en place, le mettre en marche et vérifier son fonctionnement.
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Éteindre les phares de travail si le chariot élévateur en est équipé.
- Sélectionner le mode de direction "CIRCULATION ROUTIÈRE" (suivant modèle de chariot élévateur) (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Rentrer complètement la flèche et mettre l'accessoire à environ 300 mm du sol.
- Placer le correcteur de dévers dans sa position centrale c'est-à-dire, l'axe transversal des essieux parallèle au châssis (suivant modèle de chariot élévateur).
- Relever les stabilisateurs au maximum et retourner les sabots vers l'intérieur (suivant modèle de chariot élévateur).
- Pour les chariots élévateurs avec boîte de vitesses:
Sur route, partir en 3ème vitesse et passer la 4e (suivant modèle de chariot élévateur) si les conditions et l'état de la route le permettent. En zone montagneuse, partir en 2ème et passer la 3ème si les conditions et l'état de la route le permettent.

A Ne jamais rouler au point mort (sélecteur de marche au neutre ou levier de vitesses au neutre ou maintien du bouton de coupure transmission) afin de conserver le frein moteur sur le chariot élévateur. Le non-respect de cette consigne sur une déclivité entraîne une survitesse qui peut rendre le chariot élévateur incontrôlable (direction, freinage) et qui peut engendrer des détériorations mécaniques importantes.

CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AVEC UN ACCESSOIRE À L'AVANT

- Vous devez observer la réglementation en vigueur dans votre pays concernant la possibilité de circuler sur la voie publique avec un accessoire à l'avant de votre chariot élévateur.

- Dans le cas où la législation routière de votre pays autorise la circulation avec un accessoire à l'avant, il convient au minimum de:

- Protéger et signaler toutes les arêtes vives et/ou dangereuses de l'accessoire (voir: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: PROTECTION DES ACCESSOIRES).
- L'accessoire doit être sans charge.
- Vérifier que l'accessoire ne masque pas la plage éclairante des phares avant.
- S'assurer que la législation en vigueur dans votre pays, ne prévoit pas d'autres obligations.

CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AVEC UNE REMORQUE

- Pour l'utilisation d'une remorque, observer la réglementation en vigueur dans votre pays (vitesse maximale de roulage, freinage, poids maximal de la remorque, etc.).

- Ne pas oublier de relier l'équipement électrique de la remorque à celui du chariot élévateur.

- Le freinage de la remorque doit être conforme à la législation en vigueur.

- En cas de traction d'une remorque avec freinage assisté, le chariot élévateur tracteur doit obligatoirement être équipé d'un dispositif de freinage de remorque. Dans ce cas, ne pas oublier de relier l'équipement de freinage de la remorque à celui du chariot élévateur.

- L'effort vertical maximum sur le crochet de remorquage ne doit pas excéder 1500 daN.

- Le Poids Total Roulant Autorisé ne doit excéder le maximum autorisé par le constructeur (consulter la plaque constructeur de votre chariot élévateur).

- Pour les chariots élévateurs avec boîte de vitesses:

En roulage avec une remorque, partir en 2ème et passer en 3ème si les conditions et l'état de la route le permettent. Ne pas passer la 4e vitesse pour éviter une surchauffe du moteur thermique et de la transmission.

NOTA: Sur les modèles HRT "POWERSHIFT", la 3ème vitesse étant plus lente que sur les autres modèles, il est préférable d'utiliser la 4e avec suppression du passage automatique de la 5ème vitesse (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

EN CAS DE NÉCESSITE, CONSULTER VOTRE CONCESSIONNAIRE.

SIX
EQUIPMENT

INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE

A - CHOIX DE L'ACCESSOIRE

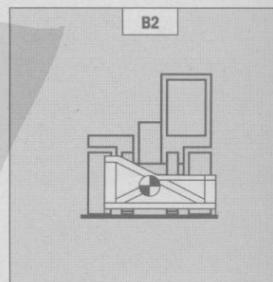
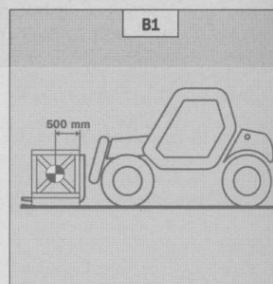
- Seuls les accessoires homologués et autorisés par MANITOU, sont utilisables sur ses chariots élévateurs.
- S'assurer que l'accessoire est approprié aux travaux à effectuer (voir: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
- Si le chariot élévateur est équipé de l'OPTION tablier simple à déplacement latéral (TSDL), n'utiliser que les accessoires autorisés (voir: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
- S'assurer que l'accessoire est correctement installé et verrouillé sur le tablier du chariot élévateur.
- S'assurer du bon fonctionnement des accessoires de votre chariot élévateur.
- Se conformer aux limites de l'abaque de charge du chariot élévateur avec l'accessoire utilisé.
- Ne pas dépasser la capacité nominale de l'accessoire.
- Ne jamais lever une charge élinguée sans accessoire prévu à cet effet, vous vous exposez à un risque de glissement de l'élingue (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE).

B - MASSE DE LA CHARGE ET CENTRE DE GRAVITE

- Avant de prendre une charge, vous devez connaître sa masse et son centre de gravité.
- L'abaque de charge relatif à votre chariot élévateur est valable pour une charge dont la position longitudinale du centre de gravité est à 500 mm du talon des fourches (fig. B1).
- Pour un centre de gravité supérieur, consulter votre concessionnaire.
- Pour les charges irrégulières, déterminer le centre de gravité dans le sens transversal avant toute manutention (fig. B2) et le positionner dans l'axe longitudinal du chariot élévateur.

! Il est interdit de manutentionner une charge supérieure à la capacité effective définie sur l'abaque du chariot élévateur.

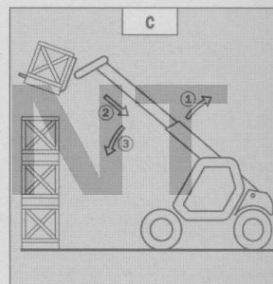
! Pour les charges à centre de gravité mobile (ex. liquide), tenir compte des variations du centre de gravité pour déterminer la charge à manutentionner et redoubler de prudence et de vigilance pour limiter au maximum ces variations.



C - DISPOSITIF AVERTISSEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

- Ce dispositif donne une indication de la stabilité longitudinale du chariot élévateur. Manœuvrer la flèche très prudemment quand on approche de la limite de la charge autorisée (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Toujours observer ce dispositif lors de la manutention.
- Lorsque le dispositif est en alerte, il est interdit d'effectuer les mouvements dits "AGGRAVANTS" qui sont:
 - A - Sortir la flèche.
 - B - Baisser la flèche.
- Effectuer les mouvements désaggravants dans l'ordre suivant (fig. C): si besoin, lever la flèche (1), rentrer la flèche au maximum (2) et baisser la flèche (3) de manière à poser la charge.

! La lecture du dispositif peut être faussée, lorsque la direction est braquée au maximum ou lorsque l'essieu arrière est oscillé au maximum. Avant de lever une charge, vérifier que le chariot élévateur n'est pas dans ces conditions.



D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

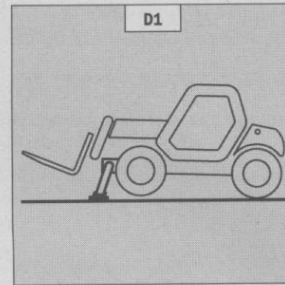
Suivant modèle de chariot élévateur

L'assiette transversale, est la pente transversale du châssis par rapport à un plan horizontal.

Le levage de la flèche réduit la stabilité latérale du chariot élévateur. L'assiette transversale du chariot élévateur doit être assurée avec la flèche en position basse de la façon suivante:

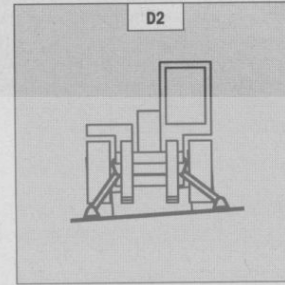
1 - CHARIOT ÉLÉVATEUR SANS CORRECTEUR DE DÉVERS EN UTILISATION SUR PNEUMATIQUES

- Placer le chariot élévateur de façon à ce que la bulle du niveau soit à l'intérieur des deux traits (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).



2 - CHARIOT ÉLÉVATEUR AVEC CORRECTEUR DE DÉVERS EN UTILISATION SUR PNEUMATIQUES

- Corriger le dévers en agissant sur sa commande hydraulique et vérifier l'horizontalité sur le niveau. La bulle du niveau doit être entre les deux traits (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).



3 - CHARIOT ÉLÉVATEUR EN UTILISATION SUR STABILISATEURS

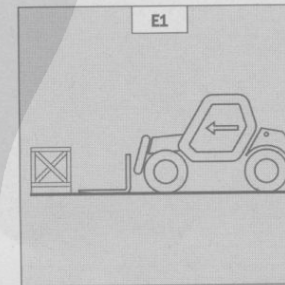
- Mettre les deux stabilisateurs sur le sol et décoller les deux roues avant du chariot élévateur (fig. D1).
- Corriger le dévers en agissant sur les stabilisateurs (fig. D2) et vérifier l'horizontalité sur le niveau. La bulle du niveau doit être entre les deux traits (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE). Dans cette position, les deux roues avant doivent être impérativement décollées.

E - PRISE D'UNE CHARGE AU SOL

- Approcher le chariot élévateur perpendiculairement à la charge, avec la flèche rétractée et les fourches à l'horizontale (fig. E1).
- Ajuster l'écartement et le centrage des fourches par rapport à la charge pour assurer sa stabilité (fig. E2) (des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire).
- Ne jamais lever une charge avec une seule fourche.

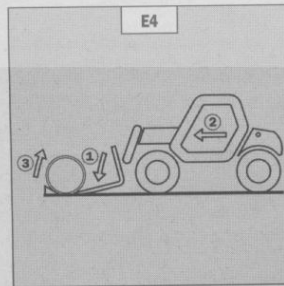
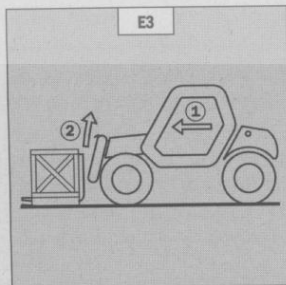
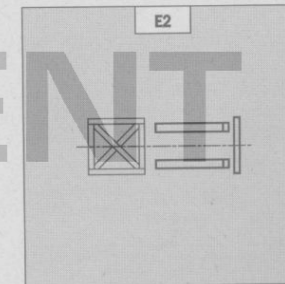
Attention aux risques de pincement ou d'écrasement des membres lors de l'ajustement manuel des fourches.

- Avancer lentement le chariot élévateur (1), et amener les fourches en butée devant la charge (fig. E3) si besoin lever légèrement la flèche (2) pendant la prise de la charge.
- Amener la charge en position transport.
- Incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour assurer sa stabilité (perte de la charge au freinage ou en descente).



CAS D'UNE CHARGE NON PALETTISÉE

- Incliner le tablier (1) vers l'avant et avancer lentement le chariot élévateur (2), pour amener les fourches sous la charge (fig. E4) (si besoin caler la charge).
- Continuer à avancer le chariot élévateur (2) en inclinant le tablier (3) (fig. E4) vers l'arrière pour placer la charge sur les fourches et assurez-vous de la stabilité longitudinale et latérale de la charge.



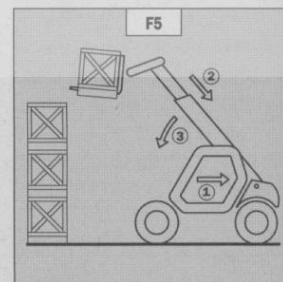
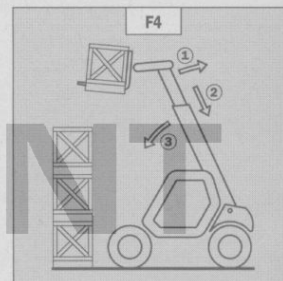
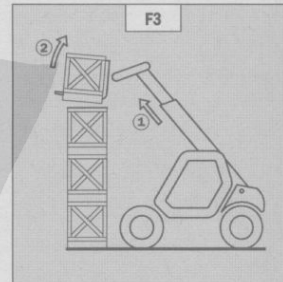
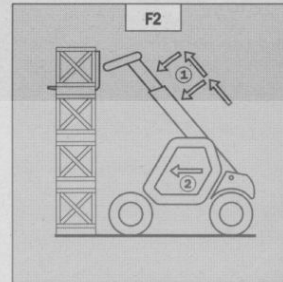
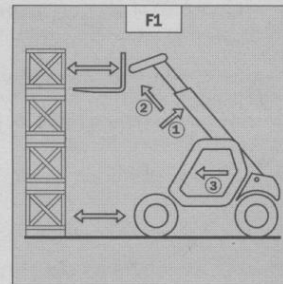
F - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

! En aucun cas vous ne devez lever la flèche si vous n'avez pas assuré l'assiette transversale du chariot élévateur (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLEVATEUR).

RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

PRISE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUE

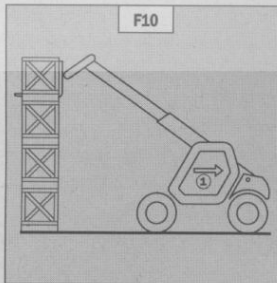
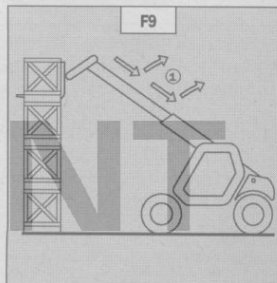
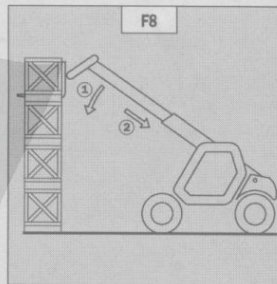
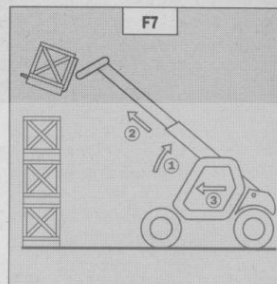
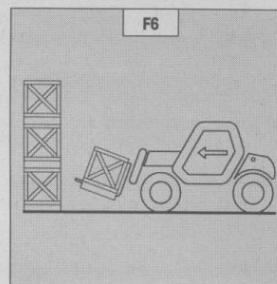
- S'assurer que les fourches passeront facilement sous la charge.
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que les fourches soient au niveau de la charge. Si besoin avancer le chariot élévateur (3) (fig. F1) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Toujours penser à garder la distance nécessaire pour engager les fourches sous la charge, entre la pile et le chariot élévateur (fig. F1) et utiliser la longueur de flèche la plus courte possible.
- Amener les fourches en butée devant la charge par une utilisation alternée de la sortie et de la descente de la flèche (1) ou si besoin en avançant le chariot élévateur (2) (fig. F2). Placer le sélecteur de marche au neutre.
- Lever légèrement la charge (1) et incliner le tablier (2) vers l'arrière pour stabiliser la charge (fig. F3).
- Incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour assurer sa stabilité.
- Surveiller le dispositif avertisseur de stabilité longitudinale (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). S'il est en surcharge, déposer la charge à l'endroit où elle a été prise.
- Si possible descendre la charge sans déplacer le chariot élévateur. Lever la flèche (1) pour dégager la charge, rentrer (2) et descendre la flèche (3) pour amener la charge en position transport (fig. F4).
- Si ce n'est pas possible, reculer le chariot élévateur (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager la charge. Rentrer (2) et descendre la flèche (3) pour amener la charge en position transport (fig. F5).



SIX
EQUIPMENT

POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

- Approcher la charge en position transport devant la pile (fig. F6).
- Placer le sélecteur de marche au neutre.
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que la charge soit au-dessus de la pile en surveillant le dispositif avertisseur de stabilité longitudinale (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). Si besoin avancer le chariot élévateur (3) (fig. F7) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Placer la charge à l'horizontale et déposer celle-ci sur la pile en abaissant et rétractant la flèche (1) (2) pour bien positionner la charge (fig. F8).
- Si possible dégager les fourches par une utilisation alternée de la rentrée et de la levée de la flèche (1) (fig. F9). Amener ensuite les fourches en position transport.
- Si ce n'est pas possible, reculer le chariot élévateur (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager les fourches (fig. F10). Amener ensuite les fourches en position transport.



SIX
EQUIPMENT

G - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

Suivant modèle de chariot élévateur

⚠ En aucun cas vous ne devez lever la flèche si vous n'avez pas assuré l'assiette transversale du chariot élévateur (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLEVATEUR).

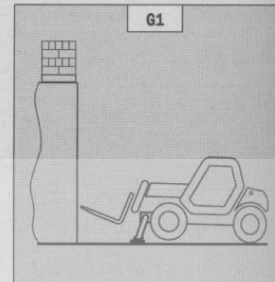
RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

UTILISATION DES STABILISATEURS

Les stabilisateurs permettent d'optimiser les performances de levage du chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

MISE EN PLACE DES STABILISATEURS AVEC LES FOURCHES EN POSITION TRANSPORT (À VIDE OU EN CHARGE)

- Amener les fourches en position transport devant l'élévation.
- Garder une distance nécessaire pour permettre le levage de la flèche.
- Placer le sélecteur de marche au neutre.
- Mettre les deux stabilisateurs sur le sol et décoller les deux roues avant du chariot élévateur (fig. G1) en assurant l'assiette transversale du chariot élévateur.



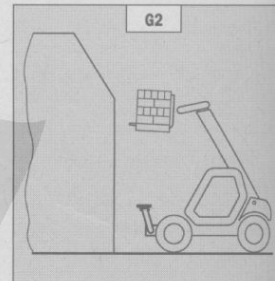
REMONTÉE DES STABILISATEURS AVEC LES FOURCHES EN POSITION TRANSPORT (À VIDE OU EN CHARGE)

- Remonter complètement et en même temps les deux stabilisateurs.

MISE EN PLACE DES STABILISATEURS AVEC LA FLÈCHE HAUTE (À VIDE OU EN CHARGE)

⚠ Cette manœuvre doit demeurer exceptionnelle et être réalisée avec une extrême prudence.

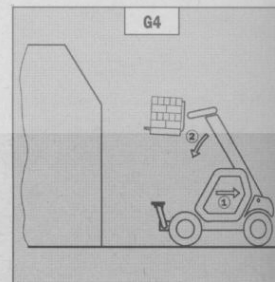
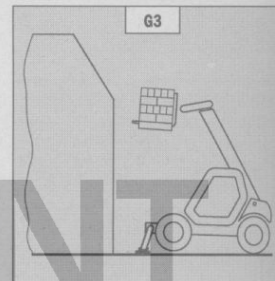
- Lever la flèche et rentrer complètement les télescopes.
- Amener le chariot élévateur en position devant l'élévation (fig. G2) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Placer le sélecteur de marche au neutre.
- Manœuvrer les stabilisateurs à très faible vitesse et avec une grande progressivité dès qu'ils sont à proximité ou en contact avec le sol.
- Descendre les deux stabilisateurs et décoller les deux roues avant du chariot élévateur (fig. G3). Pendant cette opération, l'assiette transversale doit être assurée en permanence: la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits.



REMONTÉE DES STABILISATEURS AVEC LA FLÈCHE HAUTE (À VIDE OU EN CHARGE)

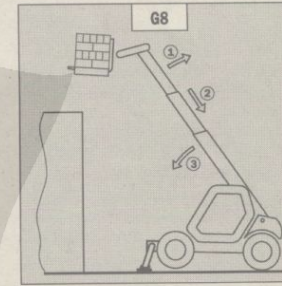
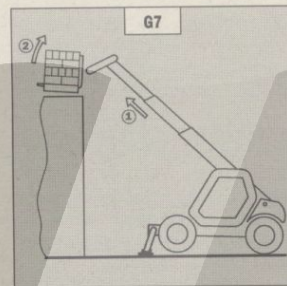
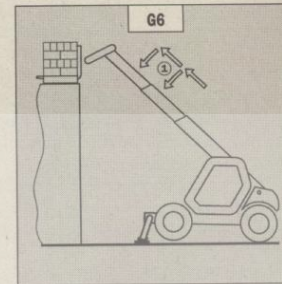
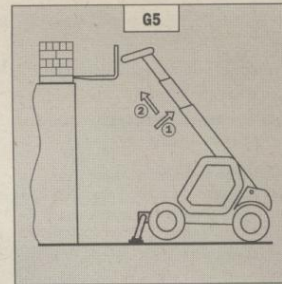
⚠ Cette manœuvre doit demeurer exceptionnelle et être réalisée avec une extrême prudence.

- Garder la flèche levée et rentrer complètement les télescopes (fig. G3).
- Manœuvrer les stabilisateurs à très faible vitesse et avec une grande progressivité quand ils sont en contact avec le sol et quand ils quittent le contact avec le sol. Pendant cette opération, l'assiette transversale doit être assurée en permanence: la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits.
- Remonter complètement deux stabilisateurs.
- En manœuvrant très doucement et prudemment, reculer le chariot élévateur (1) pour le dégager et descendre les fourches (2) en position transport (fig. G4).



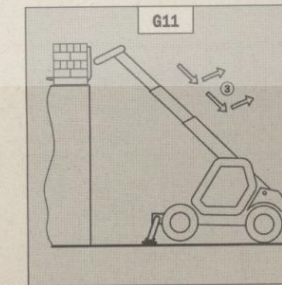
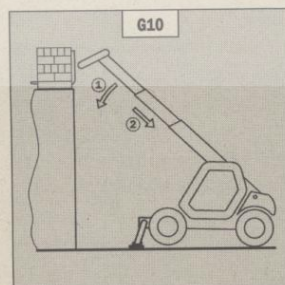
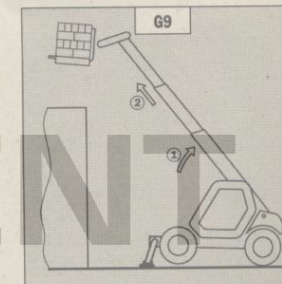
PRISE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

- S'assurer que les fourches passeront facilement sous la charge.
- Vérifier la position du chariot élévateur par rapport à la charge, si besoin effectuer un essai sans prendre la charge.
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que les fourches soient au niveau de la charge (fig. G5).
- Amener les fourches en butée devant la charge par une utilisation alternée de la sortie et de la descente de la flèche (1) (fig. G6).
- Lever légèrement la charge (1) et incliner le tablier (2) vers l'arrière pour stabiliser la charge (fig. G7).
- Surveiller le dispositif avertisseur de stabilité longitudinale (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). S'il est en surcharge, déposer la charge à l'endroit où elle a été prise.
- Si possible descendre la charge sans déplacer le chariot élévateur. Lever la flèche (1) pour dégager la charge, rentrer (2) et descendre la flèche (3) pour amener la charge en position transport (fig. G8).





POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que la charge soit au-dessus de l'élévation (fig. G9) en surveillant le dispositif avertisseur de stabilité longitudinale (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE).
- Placer la charge à l'horizontale et déposer celle-ci en abaissant et rétractant la flèche (1) (2) pour bien positionner la charge (fig. G10).
- Dégager les fourches par une utilisation alternée de la rentrée et de la levée de la flèche (3) (fig. G11).
- Si possible, amener la flèche en position transport sans déplacer le chariot élévateur.



H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE

 **ATTENTION:** Le non respect des instructions ci-dessous peut conduire à une perte de stabilité du chariot élévateur et à un renversement.

 À utiliser **OBLIGATOIREMENT** avec un chariot élévateur équipé d'une coupure des mouvements hydrauliques en service.

CONDITIONS D'UTILISATION

- La longueur de l'élingue ou de la chaîne devra être la plus courte possible de façon à limiter l'oscillation de la charge.
- Lever la charge verticalement dans l'axe, jamais en traction latérale ni longitudinale.

EN MANUTENTION SANS DÉPLACEMENT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Que ce soit sur stabilisateurs ou sur pneumatiques, l'assiette latérale ne doit pas dépasser 1 % et l'assiette longitudinale ne doit pas dépasser 5%, la bulle du niveau doit être maintenue au niveau "0".
- S'assurer que la vitesse du vent ne dépasse pas 10 m/s.
- S'assurer qu'il n'y a personne entre la charge et le chariot.

I - ROULAGE AVEC UNE CHARGE SUSPENDUE

- Avant d'entreprendre le roulage, faire une reconnaissance du terrain de manière à éviter les pentes et dévers trop importants, les bosses et nids de poule, ou les terrains trop meubles.
- S'assurer que la vitesse du vent ne dépasse pas 10 m/s.
- La vitesse de déplacement du chariot élévateur ne doit pas dépasser 0,4 m/s (1,5 km/h, soit le quart de la vitesse d'un piéton).
- Effectuer le déplacement et l'arrêt du chariot élévateur doucement et sans à-coups pour réduire au minimum l'oscillation de la charge.
- Transporter la charge à quelques centimètres du sol (30 cm maxi) avec la longueur de flèche la plus courte possible. Ne pas dépasser le déport indiqué sur l'abaque. Si la charge commence à se balancer excessivement, ne pas hésiter à s'arrêter, et baisser la flèche pour poser la charge.
- Avant le déplacement du chariot élévateur, contrôler le dispositif avertisseur de stabilité longitudinale (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE), seul les leds verts et éventuellement les leds jaunes doivent être allumés.
- Lors du déplacement se faire aider par **une personne** au sol (placée au minimum à 3 m de la charge), qui à l'aide d'une barre de maintien ou d'une corde limitera le balancement de la charge. S'assurer d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne.
- L'assiette latérale ne doit pas dépasser 5 %, la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits "MAX".
- L'assiette longitudinale ne doit pas dépasser 15%, charge vers l'amont, et 10%, charge vers l'aval.
- L'angle de la flèche ne doit pas dépasser 45°.
- Si la **première led rouge** du dispositif avertisseur de stabilité longitudinale (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) s'allume pendant le déplacement, arrêter doucement le chariot élévateur et stabiliser la charge. Rentrer le télescope de façon à diminuer le déport de la charge.

INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

- S'assurer que le local est suffisamment aéré avant de démarrer le chariot élévateur.
- Porter des vêtements adaptés pour la maintenance du chariot élévateur, éviter les bijoux et les vêtements flottants. Attacher et protéger vos cheveux si besoin.
- Arrêter le moteur thermique avant toute intervention sur le chariot élévateur et retirer la clé de contact.
- Lire attentivement la notice d'instructions.
- Effectuer les réparations nécessaires, mêmes mineures, immédiatement.
- Réparer toute fuite, même mineure, immédiatement.
- Veiller à ce que l'évacuation des matières consommables et des pièces usagées soit effectuée en toute sécurité et de manière écologique.
- Attention aux risques de brûlures et de projection (échappement, radiateur, moteur thermique, etc.).

ENTRETIEN

- Effectuer l'entretien périodique (voir: 3 - MAINTENANCE) en vue de maintenir votre chariot élévateur en bon état de fonctionnement. Le non-respect de l'entretien périodique peut mettre fin aux conditions de garantie contractuelle.

CARNET DE MAINTENANCE

- Les opérations de maintenance effectuées en application des recommandations de la partie: 3 - MAINTENANCE et les autres opérations d'inspection, d'entretien, de réparation ou de modifications effectuées sur le chariot élévateur ou sur ses accessoires doivent être consignées dans un carnet de maintenance. Pour chaque opération, sont indiqués la date des travaux, les noms des personnes ou entreprises les ayant effectuées, la nature de l'opération et le cas échéant, sa périodicité. Dans le cas de remplacement d'éléments du chariot élévateur, les références de ces éléments sont indiquées.

NIVEAUX DES LUBRIFIANTS ET DU COMBUSTIBLE

- Utiliser les lubrifiants préconisés (n'utiliser en aucun cas des lubrifiants usagés).
- Ne pas remplir le réservoir à combustible lorsque le moteur thermique tourne.
- N'effectuer le plein de combustible qu'aux emplacements prévus à cet effet.
- Ne pas remplir le réservoir à combustible au niveau maximum.
- Ne pas fumer ou s'approcher du chariot élévateur avec une flamme lorsque le réservoir à combustible est ouvert ou en cours de remplissage.

HYDRAULIQUE

- Toute intervention sur le circuit hydraulique de manutention de la charge est interdite, à l'exception des opérations décrites dans le chapitre: 3 - MAINTENANCE.
- Ne pas essayer de desserrer les raccords, les flexibles ou un composant hydraulique avec le circuit sous pression.

⚠ VALVE D'ÉQUILIBRAGE: La modification de réglage et le démontage des valves d'équilibrage ou des clapets de sécurité pouvant équiper les vérins de votre chariot élévateur sont dangereux. Ces opérations ne doivent être réalisées que par du personnel agréé (consulter votre concessionnaire).

⚠ Les ACCUMULATEURS HYDRAULIQUES pouvant équiper votre chariot élévateur, sont des appareils sous pression, le démontage de ces appareils et de leurs tuyauteries est dangereux. Cette opération ne doit être réalisée que par du personnel agréé (consulter votre concessionnaire).

ÉLECTRICITÉ

- Ne pas court-circuiter le relais du démarreur pour démarrer le moteur thermique. Si le sélecteur de marche n'est pas au neutre, le chariot élévateur peut se mettre instantanément en mouvement.
- Ne pas déposer de pièces métalliques sur la batterie.
- Débrancher la batterie avant de travailler sur le circuit électrique.

SOUDURE

- Débrancher la batterie avant de souder sur le chariot élévateur.
- Pour effectuer une soudure électrique sur le chariot élévateur, poser la pince du câble négatif du poste de soudure directement sur la pièce à souder afin d'éviter que le courant, très intense, traverse l'alternateur.
- Ne jamais effectuer de soudure ou de travaux dégageant de la chaleur sur un pneumatique assemblé, la chaleur entraîne une augmentation de la pression, ce qui risque de provoquer l'explosion du pneumatique.
- Si le chariot élévateur est équipé d'unité de commande électronique, le débrancher avant d'effectuer une soudure, sous risque de causer des dommages irréparables aux composants électroniques.

LAVAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Nettoyer le chariot élévateur ou au moins la zone concernée avant toute intervention.
- Penser à fermer et verrouiller tous les accès au chariot élévateur (portes, vitres, capots...).
- Lors du lavage, éviter les articulations, les composants et connexions électriques.
- Si besoin protéger contre la pénétration d'eau, de vapeur ou de produits de nettoyage les composants susceptibles d'être endommagés, en particulier les composants et connexions électriques et la pompe à injection.
- Nettoyer le chariot élévateur de toute trace de combustible, d'huile ou de graisse.

POUR TOUTE INTERVENTION AUTRE QUE L'ENTRETIEN RÉGULIER, CONSULTER VOTRE CONCESSIONNAIRE.

SIX
EQUIPMENT

ARRÊT DE LONGUE DURÉE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

INTRODUCTION

Les recommandations ci-dessous ont pour but d'éviter que le chariot élévateur ne s'endommage lorsqu'il est retiré du service pendant une période prolongée.

Pour ces opérations, nous vous conseillons d'utiliser le produit de protection MANITOU référence 603726.

Le mode d'emploi du produit figure sur l'emballage.



Les procédures d'arrêt de longue durée et de remise en service du chariot élévateur, doivent être effectuées par votre concessionnaire.

PRÉPARATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Nettoyer entièrement le chariot élévateur.
- Contrôler et réparer toutes les fuites éventuelles de carburant, d'huile, d'eau ou d'air.
- Remplacer ou réparer toutes les pièces usées ou endommagées.
- Laver les surfaces peintes du chariot élévateur à l'eau claire et froide et les essuyer.
- Faire les retouches de peinture nécessaires.
- Procéder à l'arrêt du chariot élévateur (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Vérifier que les tiges des vérins de la flèche, sont bien toutes, en positions rentrées.
- Enlever la pression dans les circuits hydrauliques.

PROTECTION DU MOTEUR THERMIQUE

- Faire le plein du réservoir à combustible (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ).
 - Vidanger et remplacer le liquide de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ).
 - Laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques minutes et l'arrêter.
 - Remplacer l'huile et le filtre à huile moteur thermique (voir: 3 - MAINTENANCE: D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ).
 - Ajouter le produit de protection à huile moteur.
 - Faire tourner le moteur thermique pendant une courte durée pour que l'huile et le liquide de refroidissement circule à l'intérieur.
 - Débrancher la batterie et la stocker dans un lieu sûr à l'abri du froid, après l'avoir rechargée au maximum.
 - Déposer les injecteurs et pulvériser le produit de protection pendant une à deux secondes dans chaque cylindre avec le piston au point mort bas.
 - Tourner lentement le vilebrequin d'un tour et remonter les injecteurs (voir le MANUEL RÉPARATION du moteur thermique).
 - Démontez la durit d'admission au niveau du collecteur ou du turbocompresseur et pulvériser le produit de protection dans le collecteur ou le turbocompresseur.
 - Obturer l'orifice du collecteur d'admission ou du turbocompresseur avec un ruban adhésif étanche.
 - Déposer le tuyau d'échappement et pulvériser le produit de protection dans le collecteur d'échappement ou dans le turbocompresseur.
 - Remonter le tuyau d'échappement et obturer la sortie du pot d'échappement avec un ruban adhésif étanche.
- NOTA: Le temps de pulvérisation est indiqué sur l'emballage du produit, pour les moteurs turbo, le temps de pulvérisation doit être augmenté de 50 %.
- Ouvrir le bouchon de remplissage, pulvériser le produit de protection autour de l'axe des culbuteurs et remettre le bouchon de remplissage.
 - Obturer le bouchon du réservoir à combustible avec un ruban adhésif étanche.
 - Déposer les courroies d'entraînements et les stocker dans un endroit sûr.
 - Débrancher le solénoïde d'arrêt moteur sur la pompe d'injection et isoler soigneusement la connexion.


PROTECTION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Mettre le chariot élévateur sur chandelles de manière à ce que les pneumatiques ne soient pas en contact avec le sol et desserrer le frein de stationnement.
- Protéger contre la corrosion les tiges des vérins qui ne seraient pas rentrées.
- Envelopper les pneumatiques.

NOTA: Si le chariot élévateur doit être stocké à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche étanche.

REMISE EN SERVICE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Enlever le ruban adhésif étanche sur tous les orifices.
- Remonter la durit d'admission.
- Remonter et rebrancher la batterie.
- Enlever les protections sur les tiges des vérins.
- Effectuer l'entretien journalier (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ).
- Serrer le frein de stationnement et enlever les chandelles.
- Vidanger et remplacer le combustible, et remplacer le filtre à combustible (voir: 3 - MAINTENANCE: D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ).
- Remonter et régler la tension des courroies d'entraînements (voir: 3 - MAINTENANCE: C - TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ).
- Faire tourner le moteur thermique à l'aide du démarreur, pour permettre à la pression d'huile moteur de s'établir.
- Rebrancher le solénoïde d'arrêt moteur.
- Procéder au graissage complet du chariot élévateur (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).

 **S'assurer que le local est suffisamment aéré avant de démarrer le chariot élévateur.**

- Démarrer le chariot élévateur en respectant les instructions et les consignes de sécurité (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Effectuer tous les mouvements hydrauliques de la flèche, en insistant sur les fins de courses de chaque vérin.

SIX 
EQUIPMENT

2 - DESCRIPTION

SIX
EQUIPMENT

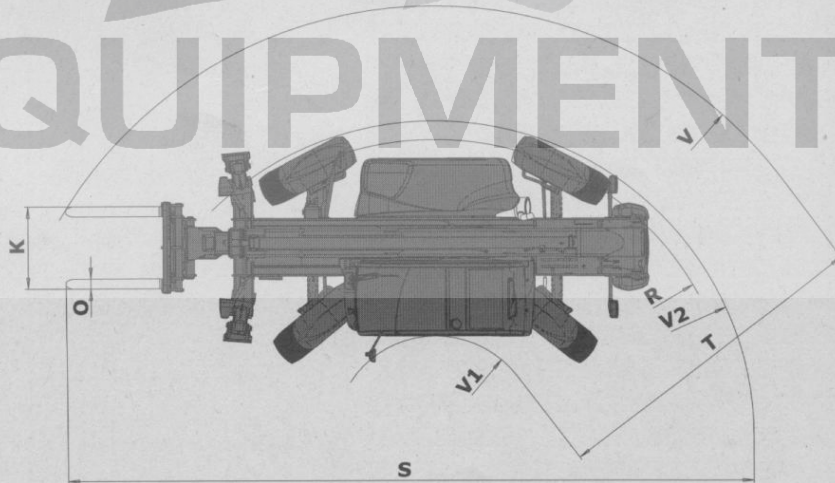
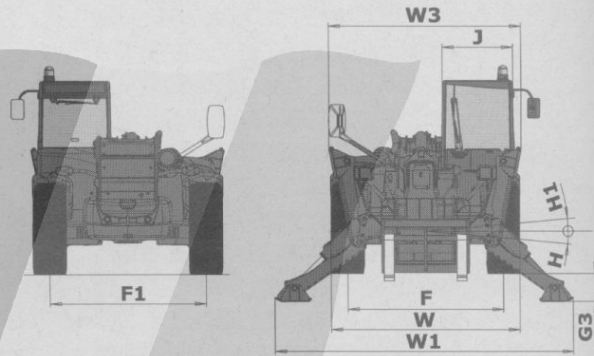
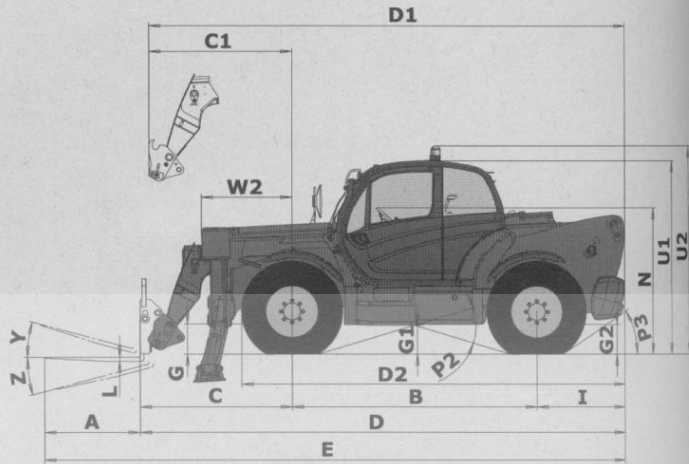


DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE

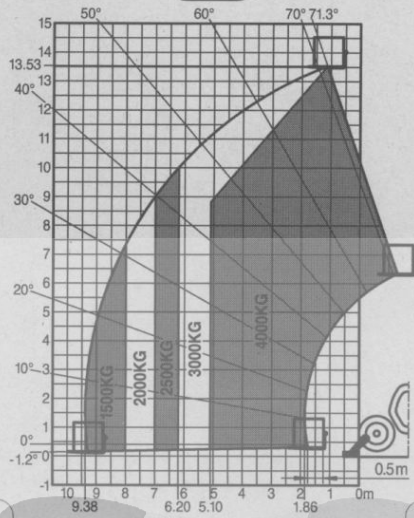
MT 1440 PRIVILEGE

MT 1440 EP PRIVILEGE

A	mm	1200
B	mm	3070
C	mm	1905
C1	mm	1790
D	mm	6135
D1	mm	6020
D2	mm	4829
E	mm	7335
F	mm	1960
F1	mm	1960
G	mm	384
G1	mm	367
G2	mm	380
G3	mm	355
H	°	9
H1	°	9
I	mm	1160
J	mm	892
K	mm	1040
L	mm	50
N	mm	1855
O	mm	125
P2	°	34
P3	°	33
R	mm	3779
S	mm	8651
T	mm	4183
U1	mm	2452
U2	mm	2640
V	mm	5468
V1	mm	1285
V2	mm	3986
W	mm	2374
W1	mm	3793
W2	mm	1134
W3	mm	2422
Y	°	12
Z	°	114



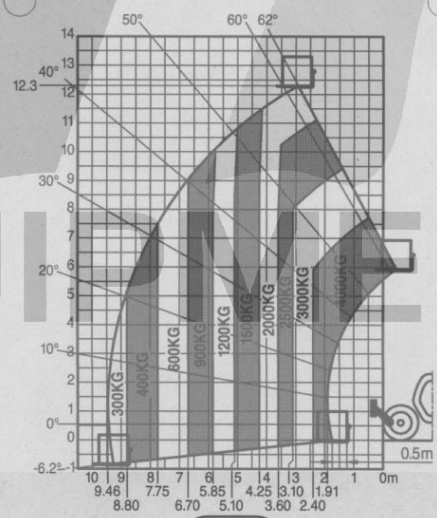
SUIVANT NORME EN 1459 annexe B.



MT 1440

N°261552

N°261308

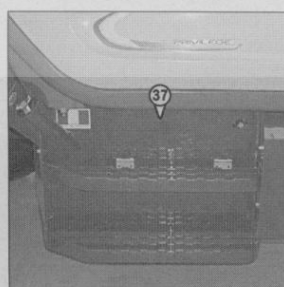
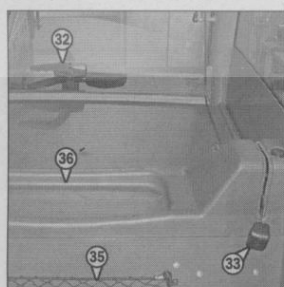
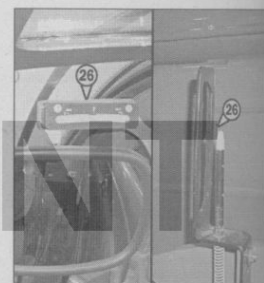
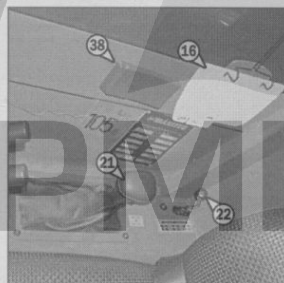
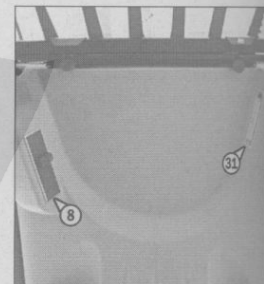
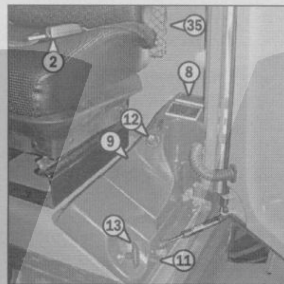
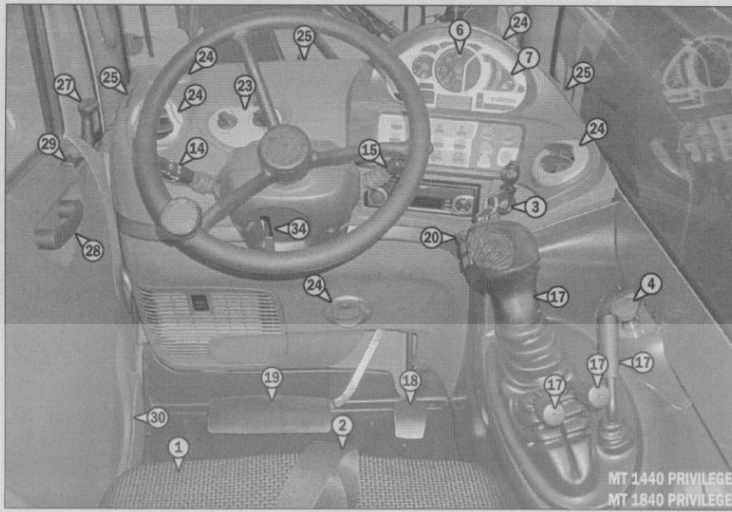


MT 1440

SUIVANT NORME EN 1459 annexe B.



INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE



DE

- 1 -
- 2 -
- 3 -
- 4 -
- 5 -
- 6 -

- 7 -
- 8 -
- 9 -
- 10 -
- 11 -
- 12 -
- 13 -
- 14 -
- 15 -
- 16 -
- 17 -
- 18 -
- 19 -
- 20 -
- 21 -
- 22 -
- 23 -
- 23 -
- 24 -
- 25 -
- 26 -
- 27 -
- 28 -
- 29 -
- 30 -
- 31 -
- 32 -
- 33 -
- 34 -
- 35 -
- 36 -
- 37 -
- 38 -
- 39 -

- 40 -
- 41 -
- 42 -

NOT

DESCRIPTION

- 1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR
- 2 - CEINTURE DE SÉCURITÉ
- 3 - CONTACTEUR À CLÉ
- 4 - ARRÊT D'URGENCE
- 5 - COUPE BATTERIE
- 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE (IHM)
 - 6A - PRÉSENCE CONDUCTEUR
 - 6B - TABLEAU DES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE
 - 6C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER
 - 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS
- 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE
- 8 - INTERRUPTEURS (OPTION)
- 9 - FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE
- 10 - FUSIBLES ET RELAIS SOUS LE CAPOT MOTEUR
- 11 - CAPTEURS PRÉSENCE PORTE
- 12 - ALLUME CIGARE
- 13 - POIGNÉE OUVERTURE CAPOT MOTEUR
- 14 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE, AVERTISSEUR ET CLIGNOTANTS
- 15 - COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACE AVANT ET ARRIÈRE
- 16 - FICHES FONCTION
- 17 - COMMANDES HYDRAULIQUES
- 18 - PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR
- 19 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE
- 20 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE
- 21 - LEVIER DE VITESSES
- 22 - SÉLECTION DE DIRECTION
- 23 - COMMANDE DE CHAUFFAGE
- 23 - COMMANDE DU CLIMATISEUR (OPTION CLIMATISATION)
- 24 - AÉRATEURS DE CHAUFFAGE
- 25 - AÉRATEURS DE DÉSEMBUAGE
- 26 - INDICATEURS DE NIVEAU
- 27 - LEVIER D'OUVERTURE DE PORTE
- 28 - POIGNÉE DE FERMETURE DE PORTE
- 29 - INTERRUPTEUR LÈVE VITRE
- 30 - RANGEMENT LATÉRAL
- 31 - PLAFONNIER
- 32 - POIGNÉE D'OUVERTURE DE VITRE ARRIÈRE
- 33 - LEVIER DE FERMETURE DE VITRE ARRIÈRE
- 34 - POIGNÉE DE RÉGLAGE DU VOLANT
- 35 - FILET PORTE-DOCUMENTS
- 36 - RANGEMENT ARRIÈRE
- 37 - COFFRE DE RANGEMENT
- 38 - CENDRIER
- 39 - RADIOCOMMANDE (OPTION)
 - MT 1440 EP PRIVILEGE
 - MT 1840 EP PRIVILEGE
 - 39A - ÉMETTEUR RADIOCOMMANDE (OPTION)
 - 39B - RÉCEPTEUR RADIOCOMMANDE (OPTION)
 - 39C - ACCUMULATEUR RADIOCOMMANDE (OPTION)
- 40 - PHARES AVANT (NON ILLUSTRÉE)
- 41 - FEUX ARRIÈRE (NON ILLUSTRÉE)
- 42 - GYROPHARE (NON ILLUSTRÉE)

NOTA: Tous les termes tels que: DROITE, GAUCHE, AVANT, ARRIÈRE, s'entendent pour un observateur occupant le siège du conducteur et regardant devant lui.

1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR

STANDARD	MT 1440 PRIVILEGE
	MT 1840 PRIVILEGE

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE AVANT ARRIÈRE

- Tirer la manette 1 vers le haut.
- Coulisser le siège dans la position désirée.
- Relâcher la manette et s'assurer de son verrouillage.

RÉGLAGE DU COUSSIN D'ASSISE

- L'avant et l'arrière du coussin d'assise peuvent se régler séparément.
- Pour régler l'avant, pousser le levier 2 vers le bas.
 - Relâcher dans l'une des cinq positions possibles.
 - Même opération pour régler l'arrière en tirant le levier 2 vers le haut.

RÉGLAGE DE LA SOUPLESSE

- Tourner le bouton 3 et régler en fonction de votre poids.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

- Appuyer le dos contre le dossier.
- Tirer sur le levier 4 et placer le dossier dans l'une des positions possibles.



1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR

STANDARD	MT 1440 EP PRIVILEGE
	MT 1840 EP PRIVILEGE
OPTION	MT 1440 PRIVILEGE
	MT 1840 PRIVILEGE

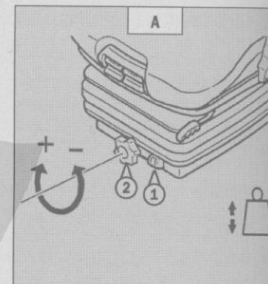
POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE DU POIDS (FIG. A)

Il est conseillé de régler le poids lorsque le conducteur n'est pas assis dessus.

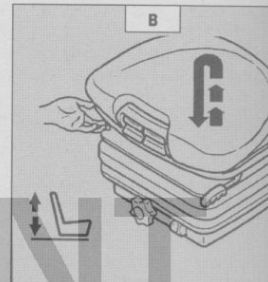
- Se référer à la graduation 1 du siège.
- Tourner la poignée 2 suivant le poids du conducteur.

NOTA: Afin d'éviter tout ennui de santé, il est conseillé, avant de mettre le chariot élévateur en marche, de contrôler le réglage du poids et de l'ajuster.



RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE (FIG. B)

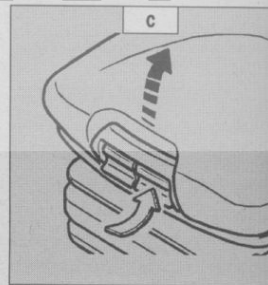
Monter le siège dans la position désirée, jusqu'à ce que vous entendiez le dé clic d'enclenchement. Si vous montez le siège au-dessus du dernier cran (butée), le siège redescend dans sa position la plus basse.



RÉGLAGE EN INCLINAISON DE L'ASSISE (FIG. C)

L'assise peut être réglée individuellement en inclinaison.

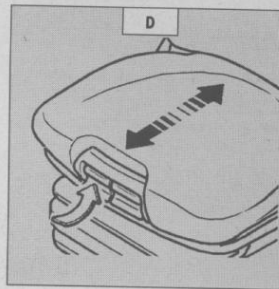
- Appuyer sur le bouton de gauche tout en appuyant sur l'assise ou en relâchant la pression sur l'assise pour trouver une position confortable.



RÉGLAGE EN PROFONDEUR DE L'ASSISE (FIG. D)

L'assise peut être réglée individuellement en profondeur.

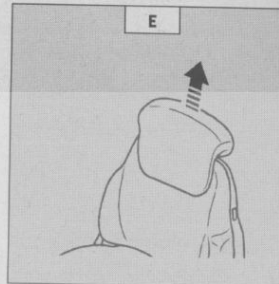
- Appuyer sur le bouton de droite tout en avançant ou en reculant l'assise pour trouver la position souhaitée.



RALLONGE DE DOSSIER (FIG. E)

- La rallonge de dossier est réglable en hauteur en la tirant vers le haut (les crans sont audibles) jusqu'à la butée.

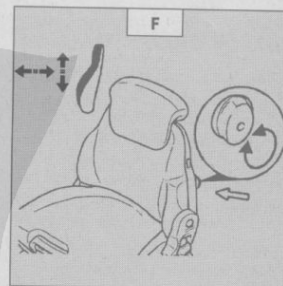
- La rallonge de dossier peut être ôtée en exerçant une traction plus importante pour sauter la butée.



RÉGLAGE LOMBAIRE (FIG. F)

Ceci permet d'augmenter aussi bien le confort de l'assise que la liberté de mouvement du conducteur.

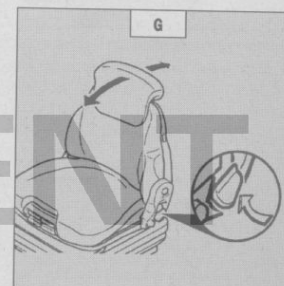
- Tourner la poignée indifféremment vers la gauche ou vers la droite pour régler le soutien lombaire en hauteur et en profondeur.



RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER (FIG. G)

- Maintenir le dossier, tirer la manette et incliner le dossier dans la position désirée.

⚠ Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.



RÉGLAGE LONGITUDINAL (FIG. H)

- Enclencher la manette de blocage dans la position souhaitée. Celle-ci bloquée, vous ne pouvez plus déplacer le siège dans une autre position.

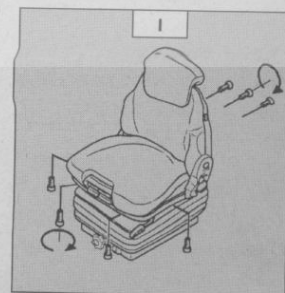
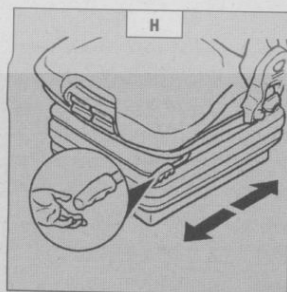
ENTRETIEN (FIG. I)

La saleté peut nuire au bon fonctionnement du siège. C'est pourquoi, veillez à ce que votre siège soit toujours propre.

- Pour entretenir ou changer les coussins, il suffit de les sortir de la carcasse du siège.

⚠ Augmentation du risque d'accident lorsque le dossier bascule!

Évitez de mouiller le tissu des coussins lorsque vous le nettoyez. Vérifiez d'abord sur une petite surface cachée la résistance du tissu avant d'utiliser les nettoyants courants pour tissus et matières plastiques.



1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR

OPTION MT 1440 PRIVILEGE
MT 1840 PRIVILEGE

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE LONGITUDINAL

- Déverrouiller la manette 1.
- Coulisser le siège dans la position désirée.
- Relâcher la manette et s'assurer de son verrouillage.

RÉGLAGE DE LA SOUPLESSE

- Se référer à la graduation du siège.
- Tourner la poignée 2 suivant le poids du conducteur.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

- Tirer la manette 3 vers le haut.
- Incliner le dossier dans la position désirée.
- Relâcher la manette et s'assurer de son verrouillage.



1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR PNEUMATIQUE (OPTION)

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE DU POIDS ET DE LA HAUTEUR DE L'ASSISE

RÉGLAGE DU POIDS (FIG. A)

Il est conseillé de régler votre siège en fonction de votre poids lorsque vous êtes assis.


- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Tirez ou appuyez sur la manette 1 jusqu'à apparition de la zone verte dans le voyant 2 indiquant le bon réglage en fonction de votre poids.

NOTA: Afin d'éviter tout ennui de santé, il est conseillé, avant de mettre le chariot élévateur en marche, de contrôler le réglage du poids et de l'ajuster.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE (FIG. B)

Lorsque le réglage du poids est effectué, vous pouvez modifier la hauteur de l'assise.

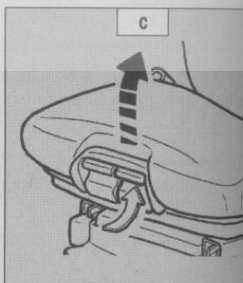
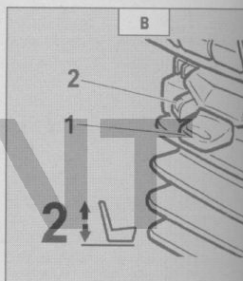
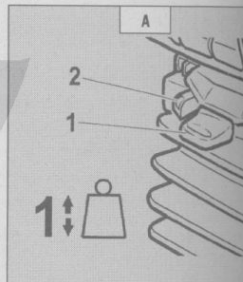
- Garder le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Tirez ou appuyez sur la manette 1 et ajuster la hauteur de l'assise tout en contrôlant que la zone verte dans le voyant 2 reste visible.

 Pour éviter tout dommage ne pas actionner le compresseur pendant plus de 1 minute.

RÉGLAGE EN INCLINAISON DE L'ASSISE (FIG. C)

L'assise peut être réglée individuellement en inclinaison.

- Appuyer sur le bouton de gauche tout en appuyant sur l'assise ou en relâchant la pression sur l'assise pour trouver une position confortable.



RÉGL
L'ass
- App
posi

RALL
- La r
aud
- La r
la b

RÉGL
Ceci
du co
- Tou
lom

RÉGL
- Mai



AMC
Dans
l'am
le se

RÉGL
- Enc
pot

ENT
La s
siège
- Poi

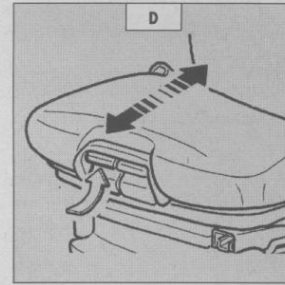


Évit
peti
tiss

RÉGLAGE EN PROFONDEUR DE L'ASSISE (FIG. D)

L'assise peut être réglée individuellement en profondeur.

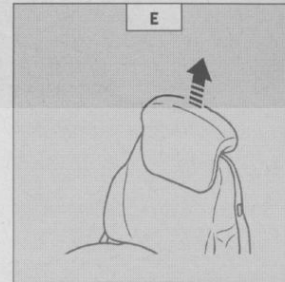
- Appuyer sur le bouton de droite tout en avançant ou en reculant l'assise pour trouver la position souhaitée.



RALLONGE DE DOSSIER (FIG. E)

La rallonge de dossier est réglable en hauteur en la tirant vers le haut (les crans sont audibles) jusqu'à la butée.

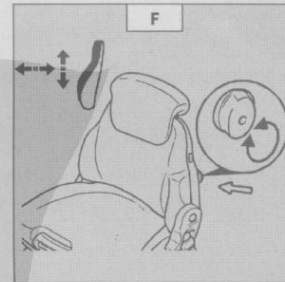
- La rallonge de dossier peut être ôtée en exerçant une traction plus importante pour sauter la butée.



RÉGLAGE LOMBAIRE (FIG. F)

Ceci permet d'augmenter aussi bien le confort de l'assise que la liberté de mouvement du conducteur.

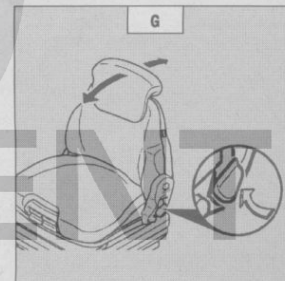
- Tourner la poignée indifféremment vers la gauche ou vers la droite pour régler le soutien lombaire en hauteur et en profondeur.



RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER (FIG. G)

Maintenir le dossier, tirer la manette et incliner le dossier dans la position désirée.

- Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.



AMORTISSEUR HORIZONTAL (FIG. H)

Dans certaines conditions (ex. Conduite avec une remorque) il est conseillé d'utiliser l'amortisseur horizontal. Le siège du conducteur peut ainsi mieux amortir les à-coups dans le sens de la marche.

- Position 1: Amortisseur horizontal mis.
- Position 2: Amortisseur horizontal enlevé.

RÉGLAGE LONGITUDINAL (FIG. I)

Enclencher la manette de blocage dans la position souhaitée. Celle-ci bloquée, vous ne pouvez plus déplacer le siège dans une autre position.

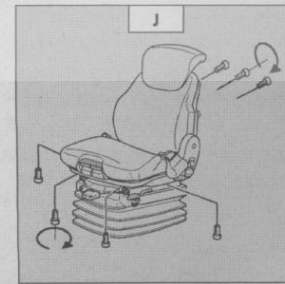
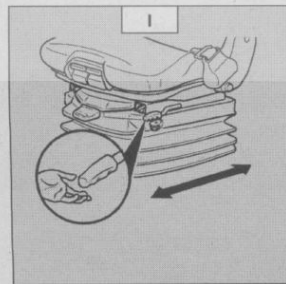
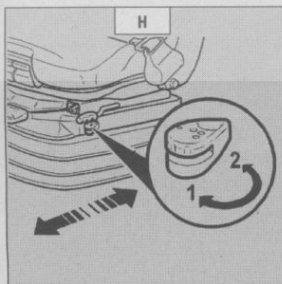
ENTRETIEN (FIG. J)

La saleté peut nuire au bon fonctionnement du siège. C'est pourquoi, veillez à ce que votre siège soit toujours propre.

- Pour entretenir ou changer les coussins, il suffit de les sortir de la carcasse du siège.

- Augmentation du risque d'accident lorsque le dossier bascule!

Évitez de mouiller le tissu des coussins lorsque vous le nettoyez. Vérifiez d'abord sur une petite surface cachée la résistance du tissu avant d'utiliser les nettoyants courants pour tissus et matières plastiques.



2 - CEINTURE DE SÉCURITÉ

- Asseyez-vous correctement sur le siège.
- Vérifier que la ceinture de sécurité n'est pas torsadée.
- Passer la ceinture au niveau du bassin.
- Attacher la ceinture de sécurité et contrôler son verrouillage.
- Ajuster la ceinture à votre corpulence sans comprimer votre bassin et sans jeu excessif.

⚠ En aucun cas vous ne devez utiliser le chariot élévateur si la ceinture de sécurité est défectueuse (fixation, verrouillage, couture, déchirure, etc.). Réparez ou remplacez la ceinture de sécurité immédiatement.

3 - CONTACTEUR À CLÉ

Ce contacteur possède 5 positions:

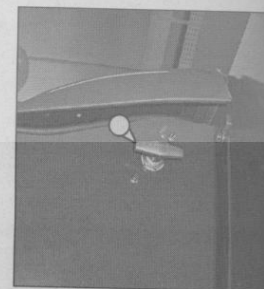
- P - Contact coupé position parking.
- O - Coupure contact électrique et arrêt du moteur thermique.
- I - Contact électrique.
- II - Préchauffage.
- III - Démarrage et retour en position I dès que l'on relâche la clé.

⚠ S'assurer que le sélecteur de marche est au neutre pour le démarrage du moteur thermique. La pompe à combustible n'est pas alimentée si le sélecteur est en marche avant ou arrière.

4 - ARRÊT D'URGENCE

- En cas de danger, il permet d'arrêter le moteur thermique et ainsi d'interrompre tous les mouvements hydrauliques.
- Tirer sur le bouton pour le désactiver avant de redémarrer le chariot élévateur.

⚠ Attention à l'arrêt brutal des mouvements hydrauliques quand vous utilisez ce bouton.

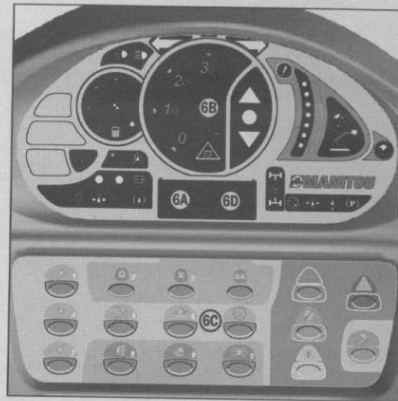


5 - COUPE BATTERIE

- Permet d'isoler rapidement la batterie en cas d'intervention sur le circuit électrique ou en cas de soudure, par exemple.

6 - INTERFACE HOMME-MACHINE (IHM)

- 6A - PRÉSENCE CONDUCTEUR
- 6B - TABLEAU DES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE
- 6C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER
- 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS



6A - PRÉSENCE CONDUCTEUR

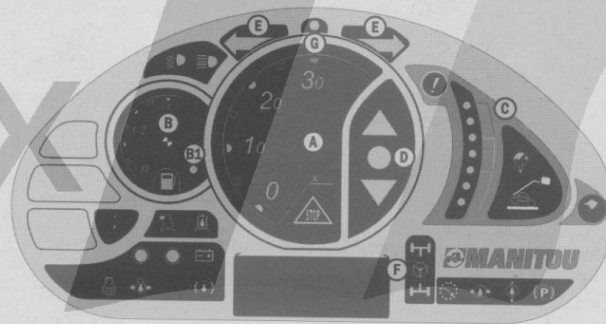
La présence du conducteur est validée lorsque les trois points suivants sont exécutés dans l'ordre.

- 1 - Porte de la cabine fermée.
- 2 - Démarrage du moteur thermique.
- 3 - Une impulsion sur la pédale d'accélérateur.

C'est seulement à partir de ce moment que le chariot élévateur est opérationnel.

⚠ Dès que la porte est ouverte et l'accélérateur relâché, le système détecte l'absence de l'opérateur et active immédiatement le frein de stationnement, pouvant provoquer un arrêt brutal du chariot élévateur.

6B - TABLEAU DES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE



A - COMPTE-TOURS

B - NIVEAU CARBURANT

Le voyant jaune B1 allumé, indique que vous êtes dans la réserve et que votre temps d'utilisation est limité.

C - INDICATEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.

D - INDICATEUR AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 20 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE.

E - INDICATEURS VERT DE DIRECTION

Un bip sonore retenti en alternance en même temps que les indicateurs de direction lors de l'utilisation des clignotants ou des feux de détresse.

F - INDICATEURS VERT D'ALIGNEMENT DES ROUES

Voir: 2 - DESCRIPTION: 22 - SÉLECTION DE DIRECTION.

G - INDICATEUR ROUGE DIGICODE

Ce témoin clignotant indique que le digicode est actif (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS).

**TÉMOIN ROUGE DÉFAUT MAJEUR**

Le voyant allumé indique un défaut majeur pouvant affecter la sécurité du chariot élévateur ou de l'opérateur (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS).

**TÉMOIN VERT FEUX DE CROISEMENT****TÉMOIN BLEU FEUX DE ROUTE****TÉMOIN ROUGE TEMPÉRATURE D'EAU MOTEUR THERMIQUE**

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher l'origine de la panne dans le circuit de refroidissement.

**TÉMOIN ROUGE COLMATAGE FILTRE À AIR**

Le témoin s'allume lorsque la cartouche du filtre à air est encrassée. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires (voir les périodicités de nettoyage et de changement au chapitre: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).

**TÉMOIN ROUGE COLMATAGE FILTRE À HUILE HYDRAULIQUE**

Le témoin s'allume lorsque la cartouche du filtre à huile hydraulique est encrassée. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires (voir les périodicités de nettoyage et de changement au chapitre: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).

**TÉMOIN ROUGE NON UTILISÉ****TÉMOIN ROUGE CHARGE BATTERIE**

Si le témoin s'allume lors du fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et vérifier le circuit électrique ainsi que la courroie d'alternateur.

**TÉMOIN JAUNE PRÉCHAUFFAGE MOTEUR THERMIQUE**

Si le préchauffage est nécessaire, le témoin s'allume avec la mise du contact électrique sur le chariot élévateur et doit s'éteindre dès que le préchauffage est terminé. Si le témoin s'allume lors du fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause.

**TÉMOIN ROUGE PRESSION HUILE MOTEUR THERMIQUE**

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause (voir niveau d'huile dans le carter moteur).

**TÉMOIN ROUGE NIVEAU HUILE DE FREINAGE**

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et vérifier le niveau d'huile de freinage. En cas de baisse de niveau anormale, consulter votre concessionnaire.

**OPTION TÉMOIN VERT MODE TRANSMISSION PROGRESSIVE INCHING**

Le témoin s'allume pendant l'utilisation du mode transmission progressive INCHING (voir: 2 - DESCRIPTION: 6C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER).

**TÉMOIN ROUGE PRESSION HUILE BOÎTE DE VITESSES**

Le témoin s'allume lorsqu'il y a une baisse de pression anormale, en marche avant, dans la boîte de vitesses. Arrêter le chariot élévateur et rechercher la cause (ex: Niveau d'huile boîte de vitesses insuffisant, fuite interne dans la boîte de vitesses etc.).

NOTA: Ce voyant ne fonctionne qu'avec la marche avant et en roulage, ne pas tenir compte de l'information quand le chariot élévateur est à l'arrêt et au ralenti.

**TÉMOIN ROUGE TEMPÉRATURE HUILE BOÎTE DE VITESSES**

Le témoin s'allume lorsque la température d'huile de la boîte de vitesses est anormalement élevée. Arrêter le chariot élévateur et rechercher la cause de cet échauffement.

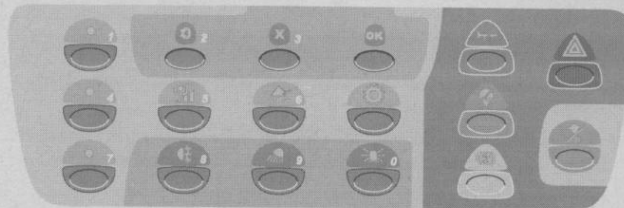
**TÉMOIN ROUGE FREIN DE STATIONNEMENT**

Le témoin allumé indique que le frein de stationnement est serré. Si le témoin clignote pendant le fonctionnement ou à l'arrêt, il indique une mauvaise pression dans le circuit de freinage (ex: pression insuffisante lorsque le frein de stationnement est serré). Consulter votre concessionnaire.

**TÉMOIN JAUNE NEUTRALISATION DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES**

Le témoin s'allume avec la neutralisation des commandes hydrauliques, et lors de la demande de mouvement hydraulique interdit.

6C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER



Chaque impulsion sur l'un des boutons, génère un bip sonore. En plus de leur fonction, les boutons numérotés de 0 à 9 et le bouton OK, sont utilisés pour la saisie des codes (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS).



LECTURE ÉCRANS





Bouton de défilement, d'annulation et de validation (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS).

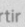



NON UTILISÉ

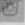



CIRCUIT ACCESSOIRE

- Appuyer sur le bouton  pour afficher l'écran de sélection  sur l'afficheur d'écran. Choisir le mode de fonctionnement à l'aide du bouton de défilement  et valider avec le bouton .

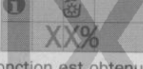
- Le bouton  permet de sortir de cet écran et d'annuler les modifications.

 Circuit accessoire déverrouillé.


 Circuit accessoire en mode continu.


- Le voyant du bouton  allumé indique que le circuit accessoire est en mode continu.

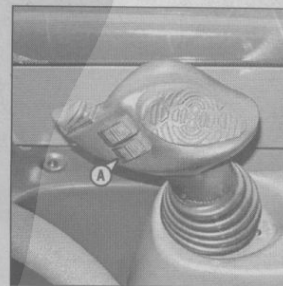
- Le débit hydraulique est réglable avec le bouton A de la commande hydraulique accessoire,

l'écran d'aide  s'affiche et indique le débit hydraulique.

L'arrêt de la fonction est obtenu en changeant la sélection après remise à zéro du débit hydraulique.

 Si l'opérateur quitte le poste de conduite ou arrête le moteur thermique, le circuit accessoire revient automatiquement en mode déverrouillé.

 Circuit accessoire verrouillé.


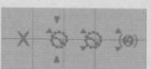
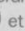



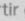
OPTION SUSPENSION DE FLÈCHE


Voir: 2 - DESCRIPTION: DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS.





MODE TRANSMISSION


- Appuyer sur le bouton  pour afficher l'écran de sélection  sur l'afficheur d'écran. Choisir le mode de transmission à l'aide du bouton de défilement  et valider avec le bouton .


- Le bouton  permet de sortir de cet écran et d'annuler les modifications.

 Mode transmission classique.

 OPTION Mode INCHING transmission progressive en marche avant.

 OPTION Mode INCHING transmission progressive en marche avant et arrière.

 Mode Auto-Stop: Frein de stationnement automatiquement serré dès l'arrêt du chariot élévateur avec le sélecteur de marche en avant ou en arrière. Pour repartir, remettre le sélecteur de marche au neutre, et sélectionner dans le sens désiré. Cette fonction n'est valable que si l'opérateur reste à son poste.

 Dès que la porte est ouverte et l'accélérateur relâché, le système détecte l'absence de l'opérateur et active immédiatement le frein de stationnement, pouvant provoquer un arrêt brutal du chariot élévateur.



OPTION FEU DE BROUILLARD ARRIÈRE

Fonctionne seulement lorsque les feux de croisement ou les feux de route sont allumés.



OPTION PHARES DE TRAVAIL AVANT



GYROPHARE



COUPURE ALARME SONORE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.



DÉSACTIVATION COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES AGGRAVANTS

Voir: 2 - DESCRIPTION: 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.



FREIN DE STATIONNEMENT MANUEL

Le frein de stationnement manuel, peut être paramétré par le code ADMIN sur l'écran de configuration (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS).



FEUX DE DÉTRESSE

Cet interrupteur permet d'allumer les clignotants côté droit et gauche en même temps sans que le contact ne soit mis.



NEUTRALISATION DES COMMANDES HYDRAULIQUES

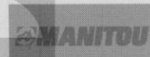
En circulation routière, il est fortement conseillé de désactiver tous les mouvements hydrauliques.

6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS



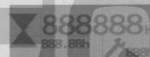
ÉCRAN ÉTEINT

Chariot élévateur à l'arrêt sans contact électrique et sans opérateur.



ÉCRAN CHARIOT ÉLÉVATEUR

Système en cours d'initialisation. En cas d'affichage permanent (consulter votre concessionnaire).



ÉCRAN HORAMÈTRE

Opérateur présent dans la cabine. L'écran affiche le nombre total d'heures effectuées [888888h], le nombre d'heures journalières [888.88h] et le nombre d'heures avant la prochaine maintenance majeure [888h].

REMISE À ZÉRO DU COMPTEUR JOURNALIER

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur, faire apparaître l'écran horamètre à l'aide du bouton de défilement et remettre le compteur à zéro par un appui long sur le bouton .


REMISE À 500H DU COMPTEUR MAINTENANCE

- Remettre à 500h le compteur maintenance par le code ADMIN sur l'écran de configuration (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS).

CODE 4040

ÉCRAN DIGICODE










Par défaut, le digicode n'est pas actif, il peut être activé par le code ADMIN sur l'écran de configuration (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS).





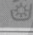

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur. Saisir le code (0000 par défaut) à l'aide des touches du clavier (voir: 6C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER) et valider avec le bouton . Passage automatique au caractère suivant lors de la saisie.

88

88 ÉCRAN OPÉRATIONNEL

Chariot élévateur opérationnel (écran différent suivant le mode de fonctionnement).

1	2	3	4	
			88	CHARIOT ÉLEVATEUR SUR PNEUMATIQUES
			88	
			5 6 7 8	
				Écran vierge
1				Si aucune fonction déverrouillée et au moins une fonction verrouillée (voir écran de déverrouillage)
				Si au moins une fonction déverrouillée (voir écran de déverrouillage)
2				Écran vierge
				Circuit accessoire verrouillé
				OPTION Circuit accessoire en mode continu
3				Écran vierge
4			88	Angle de levage de la flèche en degré
				Écran vierge
5				Clé de maintenance + code défaut à 2 caractères à communiquer au concessionnaire (dans le doute consulter votre concessionnaire)
				Écran vierge
6				Écran vierge
				Écran vierge
7				Transmission verrouillée au neutre
				OPTION Mode transmission progressive INCHING en marche avant
				OPTION Mode transmission progressive INCHING en marche avant et arrière
				Mode Auto-Stop en marche avant et arrière
8			88	Vitesse de déplacement du chariot élévateur quel que soit le rapport de vitesse en km/h

1	2	3	4	
			88	CHARIOT ÉLEVATEUR SUR STABILISATEURS
			88	
			5 6 7 8	
				Écran vierge
1				Si aucune fonction déverrouillée et au moins une fonction verrouillée (voir écran de déverrouillage)
				Si au moins une fonction déverrouillée (voir écran de déverrouillage)
2/3				Écran vierge
4			88	Angle de levage de la flèche en degré
				Écran vierge
5				Clé de maintenance + code défaut à 2 caractères à communiquer au concessionnaire (dans le doute consulter votre concessionnaire)
				Écran vierge
6/7				Circuit accessoire verrouillé
				OPTION Circuit accessoire en mode continu
8				Stabilisateurs posés sur le sol et en pression



ÉCRAN VERROUILLAGE

Par défaut, l'opérateur ne peut pas déverrouiller les fonctions, voir le code ADMIN dans l'écran de configuration pour y accéder. L'un de ces écrans apparaît lorsque le système détecte un défaut de fonctionnement sur le chariot élévateur, l'apparition de cet écran génère deux bips sonores.

Ces défauts engendrent l'interdiction de certaines fonctionnalités pour assurer la sécurité. Cependant il est possible pour l'opérateur et sous sa responsabilité (et/ou celle du responsable de l'établissement) d'outrepasser l'interdiction afin de sécuriser le stationnement du chariot élévateur (ex: déverrouillage du défaut distributeur hydraulique pour rentrer et baisser la flèche). Le déverrouillage est actif temporairement, la fonction se verrouille à nouveau dès la mise hors tension du moteur thermique.

	Présence conducteur
	Défaut transmission
	Stabilité frontale
	Relevage stabilisateur
	Dévers
	Télescopage flèche
	Distributeur hydraulique

DÉVERROUILLAGE DE LA FONCTION

- Déplacer les triangles à l'aide du bouton de défilement sur le cadenas ouvert et valider avec le bouton .
- Le bouton permet de sortir de cet écran en gardant la fonction verrouillée.

Dans tous les cas, arrêter le chariot élévateur, et consulter votre concessionnaire.



ÉCRAN D'AIDE

L'un de ces écrans apparaît pour informer l'opérateur sur les opérations à effectuer dans la configuration du moment (ex: si l'opérateur veut descendre les stabilisateurs, il doit dans un premier temps rentrer et/ou baisser la flèche), l'apparition de cet écran génère un bip sonore.

	Intervalle de maintenance majeur dépassé
	Remonter les stabilisateurs
	Rentrer et/ou baisser la flèche avant de descendre les stabilisateurs
	Présence conducteur non validée
	Survitesse. L'alarme visuelle et un bip sonore long se déclenchent en même temps. Arrêter immédiatement le chariot élévateur et rechercher la cause.
	Rentrer la flèche avant de remonter les stabilisateurs
	Remonter les stabilisateurs et descendre la flèche avant de corriger le dévers
	Rentrer et/ou baisser la flèche pour l'utilisation de l'OPTION suspension de flèche
	Descendre les stabilisateurs avant de lever et/ou télescoper la flèche
	Utilisation du circuit accessoire en mode continu et indication du débit hydraulique



ÉCRAN DE SÉLECTION

Ces écrans de sélections sont visibles lors de la sélection d'un des boutons suivants:



CIRCUIT ACCESSOIRE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 6C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER.




MODE TRANSMISSION

Voir: 2 - DESCRIPTION: 6C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER.

7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

Ce dispositif prévient l'opérateur que l'on approche des limites de la stabilité longitudinale du chariot élévateur. Toutefois, la stabilité latérale peut réduire l'abaque de charge dans sa partie haute, cette réduction n'est pas détectée par le dispositif avertisseur de stabilité longitudinale.

 **L'opérateur doit respecter impérativement l'abaque de charge du chariot élévateur.**

A - ALARME VISUELLE

A1 - A2 - A3: La réserve de la stabilité longitudinale est importante.

A4 - A5: Le chariot élévateur se rapproche de la limite de la stabilité longitudinale, manœuvrer avec précaution.

A6: Le chariot élévateur est proche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec précaution.

A7: Le chariot élévateur est très proche de la limite de la stabilité longitudinale. L'alarme sonore se déclenche simultanément par intermittence lente. Manœuvrer avec extrême précaution.

A8: Le chariot élévateur se situe à la limite de la stabilité longitudinale autorisée. L'alarme sonore se déclenche simultanément par intermittence rapide. Tous les mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" sont coupés. N'effectuer que les mouvements hydrauliques désaggravants dans l'ordre suivant; rentrée et levée de la flèche.

B - ALARME SONORE

Permet de supprimer l'alarme sonore lors d'utilisations avec bennes pour des travaux de reprise ou de terrassement. En cas de suppression, le voyant allumé indique que l'alarme sonore est coupée et que seule l'alarme visuelle fonctionne. Dans les autres conditions d'utilisations, l'alarme sonore doit être en service.

C - COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES "AGGRAVANTS"

L'interrupteur permet l'utilisation ou non de la coupure des mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS". Au démarrage du chariot élévateur, la coupure des mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" est automatiquement en service.

- Placer le chariot élévateur en position transport, flèche baissée et rentrée.


AVEC COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES "AGGRAVANTS": TÉMOIN C1 ÉTEINT:

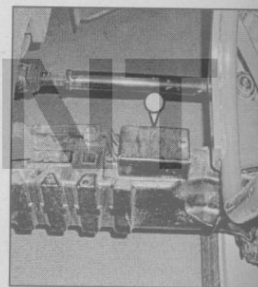
NOTA: Lorsque la flèche est rentrée, la fonction coupure des mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" est déconnectée.

SANS COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES "AGGRAVANTS": TÉMOIN C1 ALLUMÉ:

- Pour permettre par exemple l'utilisation avec bennes pour des travaux de reprise ou de terrassement.
- Dans ce cas, seul l'alarme visuelle et sonore informe l'utilisateur.

D - JAUGE DE CONTRAINTE

 **Le démontage et le réglage de la jauge de contrainte sont interdits, ils doivent être effectués par un personnel qualifié, consulter votre concessionnaire.**



8 - INTERRUPTEURS (OPTION)

A - OPTION PHARES DE TRAVAIL ARRIÈRE

B - OPTION PHARES DE TRAVAIL SUR FLÈCHE

C - OPTION ESSUIE-GLACE DE TOIT ET LAVE-GLACE

Cet interrupteur permet en position haute, la mise en marche de l'essuie-glace et en position basse maintenue, la mise en marche du lave-glace.

D - OPTION ESSUIE-GLACE LATÉRALE ET LAVE-GLACE

Cet interrupteur permet en position haute, la mise en marche de l'essuie-glace et en position basse maintenue, la mise en marche du lave-glace.

E - OPTION DÉGIVRAGE VITRE ARRIÈRE

F - OPTION

G - OPTION PRÉDISPOSITION ÉLECTRIQUE SUR FLÈCHE

Voir: 2 - DESCRIPTION: DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS.

H - OPTION PRÉDISPOSITION HYDRAULIQUE ARRIÈRE SIMPLE OU DOUBLE EFFET

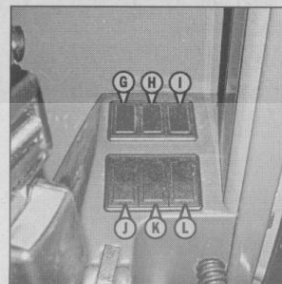
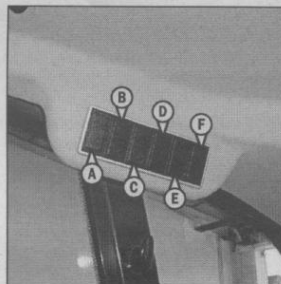
Voir: 2 - DESCRIPTION: DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS.

I - OPTION

J - OPTION

K - OPTION

L - OPTION

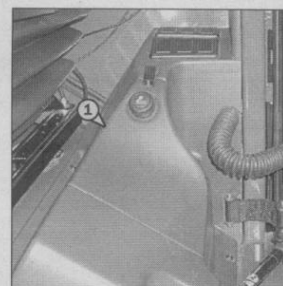


SIX
EQUIPMENT

9 - FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE

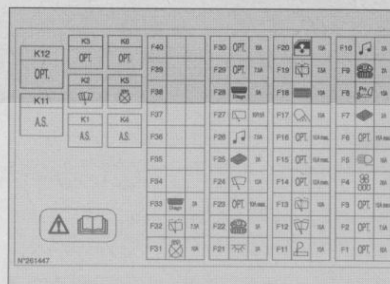
Un adhésif collé sur la face intérieure de la trappe d'accès permet de visualiser rapidement l'utilisation des composants de la platine décrits ci-dessous.

- Enlever la trappe d'accès 1 pour accéder aux fusibles et relais. Remplacer un fusible usagé par un fusible neuf de même qualité et capacité. Ne jamais réutiliser un fusible réparé.



- K1 - OPTION.
- K2 - Relais intermittence essuie-glace avant.
- K3 - OPTION Relais ventilateur climatisation.
- K4 - OPTION.
- K5 - Relais sécurité démarrage.
- K6 - OPTION Relais compresseur climatisation.
- K11 - OPTION.
- K12 - OPTION Relais temporisation climatisation.

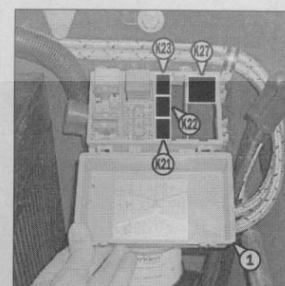
- F1 - (10A MAXI) - OPTION Électrovanne en tête de flèche (10A).
- F2 - (7,5A MAXI) - OPTION Prédiposition hydraulique arrière simple ou double effet (7,5A).
- F3 - (10A MAXI) - OPTION.
- F4 - (20A MAXI) - Chauffage et ventilation (20A).
- F5 - (15A MAXI) - OPTION.
- F6 - (15A MAXI) - OPTION Prise électrique sur flèche (15A).
- F7 - (2A MAXI) - OPTION Antidémarrage (2A).
- F8 - (10A MAXI) - OPTION Siège pneumatique (10A).
- F9 - (2A MAXI) - Alimentation Interface Homme-Machine (IHM) (2A).
- F10 - (2A MAXI) - OPTION Autoradio (2A).
- F11 - (10A MAXI) - Allume-cigare (10A).
- F12 - (15A MAXI) - Essuie-glace avant et lave-glace (15A).
- F13 - (10A MAXI) - Essuie-glace arrière et lave-glace (10A).
- F14 - (10A MAXI) - OPTION.
- F15 - (10A MAXI) - OPTION.
- F16 - (15A MAXI) - OPTION Phares de travail sur flèche (15A).
- F17 - (15A MAXI) - OPTION Phares de travail arrière (15A).
- F18 - (10A MAXI) - OPTION Dégivrage vitre arrière (10A).
- F19 - (7,5A MAXI) - OPTION Essuie-glace de toit et lave-glace (7,5A).
- F20 - (15A MAXI) - Lève vitre (15A).
- F21 - (3A MAXI) - Plafonnier (3A).
- F22 - (3A MAXI) - Interface Homme-Machine (IHM) (3A).
- F23 - (10A MAXI) - OPTION Chargeur de batterie de la radiocommande (2A). MT 1440/1840 EP PRIVILEGE
- F24 - (15A MAXI) - Moteur essuie-glace avant (15A).
- F25 - (2A MAXI) - OPTION Antidémarrage (2A).
- F26 - (7,5A MAXI) - OPTION Autoradio (7,5A).
- F27 - (15A MAXI) - Moteur essuie-glace arrière (10A).
- OPTION Moteur essuie-glace de toit (15A).
- OPTION Moteur essuie-glace latéral (15A).
- F28 - (5A MAXI) - Prise diagnostic (5A).
- F29 - (7,5A MAXI) - OPTION Relais compresseur climatisation (7,5A).
- F30 - (15A MAXI) - OPTION Ventilateur climatisation (15A).
- F31 - (10A MAXI) - Sécurité démarrage (10A).
- F32 - (15A MAXI) - OPTION Essuie-glace latéral et lave-glace (7,5A).
- F33 - (2A MAXI) - Prise diagnostic (2A).
- F36 - (2A MAXI) - OPTION Récepteur radiocommande (2A). MT 1440/1840 EP PRIVILEGE



10 - FUSIBLES ET RELAIS SOUS LE CAPOT MOTEUR

- Ouvrir le capot moteur, enlever le couvercle 1 pour accéder aux fusibles et relais. Remplacer un fusible usagé par un fusible neuf de même qualité et capacité. Ne jamais réutiliser un fusible réparé.

- K20 - Relais de préchauffage.
- K21 - OPTION Relais démarrage moteur/radiocommande. MT 1440/1840 EP PRIVILEGE
- K22 - OPTION Relais arrêt d'urgence sur radiocommande. MT 1440/1840 EP PRIVILEGE
- K23 - OPTION Relais régime moteur sur radiocommande. MT 1440/1840 EP PRIVILEGE
- K27 - OPTION Relais défigeur à gazole.

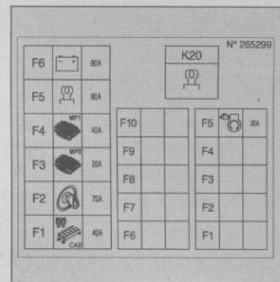


MINIFUSE F1 À F10

- F1 - (20A MAXI) - OPTION Défugeur à gazole (20A).
- F2 - - OPTION.
- F3 - (20A MAXI) - OPTION Radiocommande (2A). MT 1440/1840 EP PRIVILEGE
- F4 - (20A MAXI) - OPTION Radiocommande (2A). MT 1440/1840 EP PRIVILEGE
- F5 - (20A MAXI) - Solénoïde de démarrage (20A).
- F6 - (2A MAXI) - OPTION Défugeur à gazole (2A).
- F7 - - OPTION.
- F8 - - OPTION.
- F9 - - OPTION.
- F10 - - OPTION.

MAXIFUSE F1 À F6

- F1 - (40A MAXI) - Alimentation fusibles dans la cabine (40A).
- F2 - (70A MAXI) - Contacteur à clé (70A).
- F3 - (20A MAXI) - OPTION. MT 1440 PRIVILEGE
- Boîtier électronique MP2 (20A).
- F4 - (40A MAXI) - Boîtier électronique MP1 (40A).
- F5 - (80A MAXI) - Préchauffage moteur thermique (80A).
- F6 - (80A MAXI) - Alternateur (80A).



11 - CAPTEURS PRÉSENCE PORTE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE (IHM)

12 - ALLUME CIGARE

13 - POIGNÉE OUVERTURE CAPOT MOTEUR

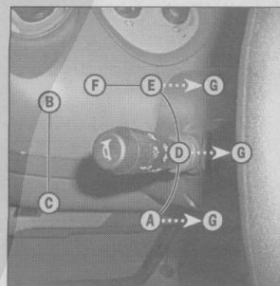
14 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE, AVERTISSEUR ET CLIGNOTANTS

Le commutateur contrôle la signalisation visuelle et sonore.

- A - Les feux sont éteints, les clignotants ne fonctionnent pas.
- B - Les clignotants côté droit fonctionnent.
- C - Les clignotants côté gauche fonctionnent.
- D - Les veilleuses et les feux arrière sont allumés.
- E - Les feux de croisement et les feux arrière sont allumés.
- F - Les feux de route et les feux arrière sont allumés.
- G - Appel de phares.

Lorsque l'on appuie sur le bout du commutateur, l'avertisseur sonore retentit.

NOTA: Les positions D - E - F - G peuvent être effectuées sans que le contact ne soit mis.



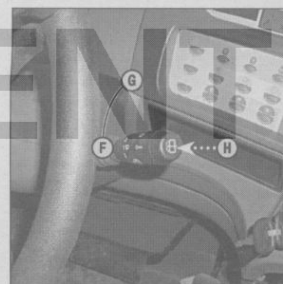
15 - COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACE AVANT ET ARRIÈRE

ESSUIE-GLACE AVANT

- A - Arrêt essuie-glace avant.
- B - Essuie-glace avant vitesse lente.
- C - Essuie-glace avant vitesse rapide.
- D - Essuie-glace avant intermittent.
- E - Lave-glace avant par impulsion.

ESSUIE-GLACE ARRIÈRE

- F - Arrêt essuie-glace arrière.
- G - Essuie-glace arrière.
- H - Lave-glace arrière par impulsion.



16 - FICHES FONCTION

Ces fiches contiennent la description des commandes hydrauliques et les abaques de charge des accessoires équipant le chariot élévateur.

17 - COMMANDES HYDRAULIQUES

MT 1440 PRIVILEGE
MT 1840 PRIVILEGE

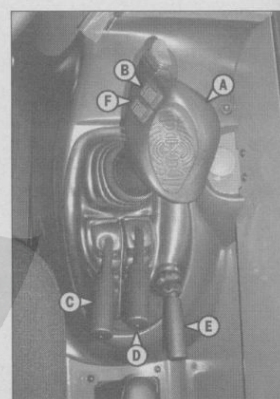
L'autorisation de l'utilisation des commandes hydrauliques est donnée par la validation de la présence conducteur (voir: 2 - DESCRIPTION: 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE IHM) et si les conditions d'utilisations de la commande hydraulique sont respectées.

! Ne pas essayer de modifier la pression hydraulique du système. En cas de mauvais fonctionnement, consulter votre concessionnaire. **TOUTE MODIFICATION REND LA GARANTIE NULLE.**

! Utiliser les commandes hydrauliques doucement et sans à-coups afin d'éviter les incidents dus aux secousses du chariot élévateur.

NOTA: Si besoin actionner la direction pour réarmer l'accumulateur de pilotage de commande hydraulique.

- A - Levier de commande levage et inclinaison.
- B - Bouton de commande télescopage.
- C - Levier de commande stabilisateur gauche.
- D - Levier de commande stabilisateur droit.
- E - Levier de commande correcteur de dévers.
- F - Bouton de commande accessoire.



LEVAGE DE LA CHARGE

- Le levier A vers l'arrière pour le levage.
- Le levier A vers l'avant pour la descente.

INCLINAISON DU TABLIER

- Le levier A vers la gauche pour le cavage.
- Le levier A vers la droite pour le déversement.

TÉLESCOPAGE

- Le bouton B vers l'avant pour la sortie.
- Le bouton B vers l'arrière pour la rentrée.

NOTA: Lors de la rentrée complète des télescopes, insister sur la commande pour permettre une bonne rentrée de tous les télescopes.

MT 1840 PRIVILEGE

NOTA: La sortie du dernier télescope ne peut s'effectuer qu'avec les stabilisateurs baissés et en pression sur le sol.

STABILISATEUR GAUCHE

- Le levier C vers l'avant pour la descente.
- Le levier C vers l'arrière pour la levée.

STABILISATEUR DROIT

- Le levier D vers l'avant pour la descente.
- Le levier D vers l'arrière pour la levée.

NOTA: La levée des stabilisateurs ne peut s'effectuer que si les télescopes sont rentrés et que l'angle de levée de la flèche est inférieur à 62°.

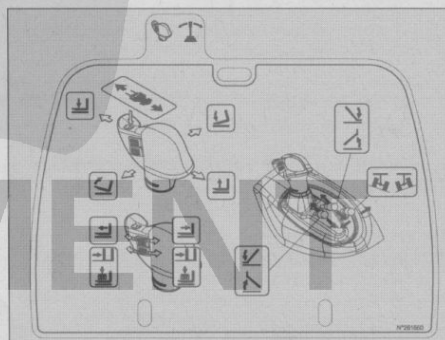
CORRECTEUR DE DÉVERS

- Le levier E vers la gauche pour incliner le chariot élévateur sur la gauche.
- Le levier E vers la droite pour incliner le chariot élévateur sur la droite.

NOTA: La correction du dévers ne peut s'effectuer que si l'angle de levée de la flèche est inférieur à 30°.

ACCESSOIRE

- Le bouton F vers l'avant ou l'arrière.



17 - COMMANDES HYDRAULIQUES

MT 1440 EP PRIVILEGE
MT 1840 EP PRIVILEGE

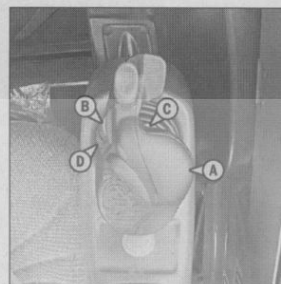
L'autorisation de l'utilisation des commandes hydrauliques est donnée par la validation de la présence conducteur (voir: 2 - DESCRIPTION: 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE IHM) et si les conditions d'utilisations de la commande hydraulique sont respectées.

⚠ Ne pas essayer de modifier la pression hydraulique du système. En cas de mauvais fonctionnement, consulter votre concessionnaire. TOUTE MODIFICATION REND LA GARANTIE NULLE.

⚠ Utiliser les commandes hydrauliques doucement et sans à-coups afin d'éviter les incidents dus aux secousses du chariot élévateur.

NOTA: Si besoin actionner la direction pour réarmer l'accumulateur de pilotage de commande hydraulique.

- A - Levier de commande levage et inclinaison.
- B - Bouton de commande télescopage.
- C - Bouton de sélection commande stabilisateurs et correcteur de dévers.
- D - Bouton de commande accessoire.



LEVAGE DE LA CHARGE

- Le levier A vers l'arrière pour le levage.
- Le levier A vers l'avant pour la descente.

INCLINAISON DU TABLIER

- Le levier A vers la gauche pour le cavage.
- Le levier A vers la droite pour le déversement.

TÉLESCOPAGE

- Le bouton B vers l'avant pour la sortie.
- Le bouton B vers l'arrière pour la rentrée.

NOTA: Lors de la rentrée complète des télescopes, insister sur la commande pour permettre une bonne rentrée de tous les télescopes.

MT 1840 EP PRIVILEGE

NOTA: La sortie du dernier télescope ne peut s'effectuer qu'avec les stabilisateurs baissés et en pression sur le sol.

STABILISATEUR GAUCHE

- Garder le bouton C appuyé et manipuler le bouton D vers l'arrière pour la levée.
- Garder le bouton C appuyé et manipuler le bouton D vers l'avant pour la descente.

STABILISATEUR DROIT

- Garder le bouton C appuyé et manipuler le bouton B vers l'arrière pour la levée.
- Garder le bouton C appuyé et manipuler le bouton B vers l'avant pour la descente.

NOTA: La levée des stabilisateurs ne peut s'effectuer que si les télescopes sont rentrés et que l'angle de levée de la flèche est inférieur à 62°.

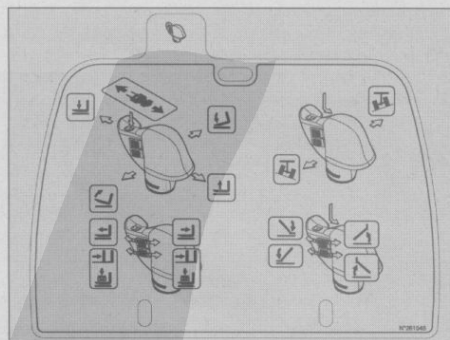
CORRECTEUR DE DÉVERS

- Garder le bouton C appuyé et manipuler le levier A vers la gauche pour incliner le chariot élévateur sur la gauche.
- Garder le bouton C appuyé et manipuler le levier A vers la droite pour incliner le chariot élévateur sur la droite.

NOTA: La correction du dévers ne peut s'effectuer que si l'angle de levée de la flèche est inférieur à 30°.

ACCESSOIRE

- Le bouton D vers l'avant ou l'arrière.



18 - PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR

19 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE

La pédale agit sur les roues avant et arrière par un système de freinage hydraulique assisté permettant de ralentir et d'immobiliser le chariot élévateur.

20 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE

L'autorisation de l'utilisation de la commande de sélection marche avant ou arrière, est donnée par la validation de la présence conducteur (voir: 2 - DESCRIPTION: 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE IHM) et si les conditions d'utilisations de la commande sont respectées.

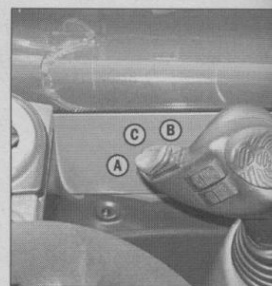
L'inversion de marche du chariot élévateur doit se faire à petite vitesse et sans accélérer.

MARCHE AVANT: Basculer l'interrupteur vers l'avant (position A).

MARCHE ARRIÈRE: Basculer l'interrupteur vers l'arrière (position B).

NEUTRE: Frein de stationnement serré. Pour le démarrage du chariot élévateur l'interrupteur doit être au neutre (position C).

NOTA: Des feux de recul et un avertisseur sonore de marche arrière indiquent le roulage du chariot élévateur en marche arrière.



21 - LEVIER DE VITESSES

Il est nécessaire pour changer de vitesses, de couper la boîte de vitesses en appuyant sur le bouton 1 du levier.

1ère vitesse: À gauche vers l'arrière.

2ème vitesse: À gauche vers l'avant.

3ème vitesse: À droite vers l'arrière.

4ème vitesse: À droite vers l'avant.

CONDITION D'UTILISATION DES RAPPORTS DE BOITE DE VITESSES

- Sur ces chariots élévateurs à convertisseur de couple, il n'est pas nécessaire de démarrer systématiquement en 1ère vitesse et de monter les rapports.

! *Le choix du rapport de boîte de vitesses doit être fait soigneusement en fonction du travail à réaliser. Un mauvais choix de rapport peut entraîner une élévation extrêmement rapide de la température de l'huile de boîte de vitesses par un patinage excessif du convertisseur, pouvant conduire à de graves détériorations (il est impératif de s'arrêter et de changer ses conditions de travail si le témoin de température huile boîte de vitesses s'allume). Ce mauvais choix peut également entraîner une réduction des performances du chariot élévateur en vitesse d'avancement: Quand l'effort d'avancement augmente, la vitesse d'avancement dans le rapport r (par exemple en 3ème vitesse) peut être plus faible que la vitesse d'avancement que l'on obtiendrait avec le rapport r-1 (en 2ème au lieu de la 3ème).*

D'une façon générale, nous conseillons d'utiliser les rapports suivants en fonction du travail à réaliser.

- Sur route: Partir en 3ème vitesse et passer en 4ème si les conditions et l'état de la route le permettent. En zone montagneuse, partir en 2ème vitesse et passer en 3ème si les conditions et l'état de la route le permettent.
- Avec une remorque sur route: Partir en 2ème vitesse et passer en 3ème si les conditions et l'état de la route le permettent.
- En manutention: 3ème vitesse.
2ème vitesse dans les espaces exigus.
- En terrassement: 1ère vitesse.
- En chargeuse (reprise avec benne, fourche à fumier...): 2ème vitesse.



22 - SÉLECTION DE DIRECTION


Avant de sélectionner l'une des trois possibilités de direction, aligner les 4 roues par rapport à l'axe du chariot élévateur.


A - TÉMOINS VERTS D'ALIGNEMENT DES ROUES


Ces témoins verts s'allument pour indiquer l'alignement des roues par rapport au chariot élévateur. Le témoin A1 pour les roues avant et le témoin A2 pour les roues arrière.

! Avant de sélectionner l'une des trois possibilités de direction, aligner les 4 roues par rapport à l'axe du chariot élévateur. Ne jamais changer de mode de direction en roulant

B - LEVIER DE SÉLECTION DE DIRECTION

B1 - Roues avant directrices (circulation routière). 

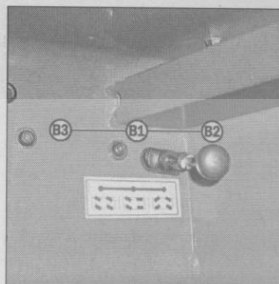
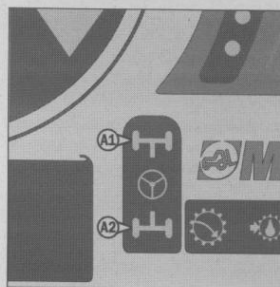
B2 - Roues avant et arrière directrices dans le sens contraire (braquage court). 

B3 - Roues avant et arrière directrices dans le même sens (déplacement latéral). 

CONTRÔLE DE L'ALIGNEMENT DES ROUES

- Placer le levier de sélection de direction B en position B2 (braquage court).
- Tourner le volant et aligner les roues arrière jusqu'à ce que le témoin A2 soit allumé.
- Placer le levier de sélection de direction B en position B1 (circulation routière).
- Tourner le volant et aligner les roues avant jusqu'à ce que le témoin A1 soit allumé.

! Avant toute circulation sur la voie publique, il est nécessaire de contrôler l'alignement des roues arrière et de circuler en roues avant directrices. Le contrôle de l'alignement des roues arrière doit être fait régulièrement à l'aide des témoins verts pendant la circulation du chariot élévateur. En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire.



SIX
EQUIPMENT

23 - COMMANDE DE CHAUFFAGE

A - COMMANDE DU VENTILATEUR

Cette commande à 3 vitesses permet de ventiler l'air par les aérateurs.

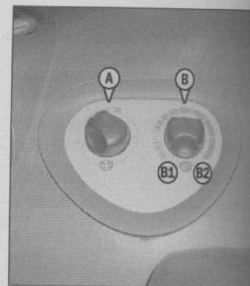
B - COMMANDE DE TEMPÉRATURE

Cette commande permet de régler la température à l'intérieur de la cabine.

B1 - Le ventilateur débite de l'air à température ambiante.

B2 - Le ventilateur débite de l'air chaud.

Les positions intermédiaires permettent de régler la température.



23 - COMMANDES DU CLIMATISEUR (OPTION CLIMATISATION)

⚠ Le climatiseur ne fonctionne que si le chariot élévateur est démarré. Lors de l'utilisation de votre climatiseur, travailler impérativement la cabine fermée.

En hiver: Afin de garantir un fonctionnement correct et la totale efficacité de l'installation de climatisation, une fois par semaine mettre en route le compresseur, même pour un temps bref, afin d'assurer la lubrification des joints internes.

Par temps froid: Faire chauffer le moteur avant de mettre en route le compresseur, ceci afin de permettre au réfrigérant à l'état liquide accumulé au point bas du circuit du compresseur de se transformer en gaz sous l'action de la chaleur émise par le moteur, le réfrigérant à l'état liquide risquant d'endommager le compresseur.

⚠ S'il vous semble que votre climatiseur ne fonctionne pas régulièrement, le faire examiner par votre concessionnaire (voir: 3 - MAINTENANCE: H - TOUTS LES 2 ANS "OPTION CLIMATISATION"). Ne jamais tenter de réparer par vos propres moyens d'éventuelles anomalies.

A - COMMANDE DU VENTILATEUR

Cette commande à 3 vitesses permet de ventiler l'air par les aérateurs.

B - COMMANDE DE TEMPÉRATURE

Cette commande permet de régler la température à l'intérieur de la cabine.

B1 - Le ventilateur débite de l'air froid.

B2 - Le ventilateur débite de l'air chaud.

Les positions intermédiaires permettent de régler la température.

C - COMMANDE DU CLIMATISEUR

Cette commande avec témoin lumineux permet la mise en service du climatiseur.

FONCTION CHAUFFAGE

Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:

C - Commande avec témoin lumineux éteint.

B - Sur la température désirée.

A - Sur la vitesse désirée 1, 2 ou 3.

FONCTION AIR CONDITIONNE

Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:

C - Commande avec témoin lumineux allumé.

B - Sur la température désirée.

A - Sur la vitesse désirée 1, 2 ou 3.

FONCTION DÉSEMBUAGE

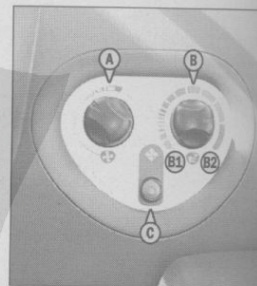
Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:

C - Commande avec témoin lumineux allumé.

B - Sur la température désirée.

D - Sur la vitesse 2 ou 3.

Pour une efficacité optimale, fermer les aérateurs de chauffage.



24 - AÉRATEURS DE CHAUFFAGE

Ces aérateurs de chauffage orientables et obturables, permettent de diriger et de régler le débit à l'intérieur de la cabine.

25 - AÉRATEURS DE DÉSEMBUAGE

Ces aérateurs permettent de désembuer le pare-brise et les vitres latérales. Pour une efficacité optimale, fermer les aérateurs de chauffage.

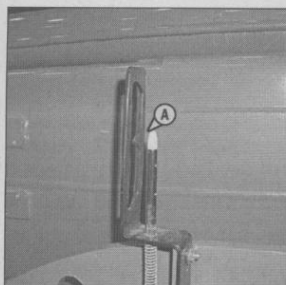
26 - INDICATEURS DE NIVEAU

A - INDICATEUR DE DÉVERS

L'alignement des deux repères indique le parallélisme du châssis par rapport à l'essieu avant.

B - NIVEAU À BULLE D'AIR

Permet de contrôler que le chariot élévateur est bien à l'horizontal.



27 - LEVIER D'OUVERTURE DE PORTE

28 - POIGNÉE DE FERMETURE DE PORTE

29 - INTERRUPTEUR LÈVE VITRE

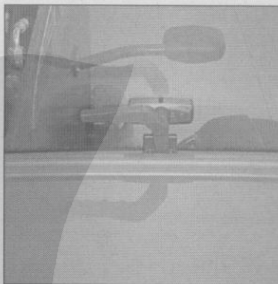
30 - RANGEMENT LATÉRAL

31 - PLAFONNIER

32 - POIGNÉE D'OUVERTURE DE VITRE ARRIÈRE

SORTIE DE SECOURS

Utiliser la vitre arrière comme sortie de secours, dans le cas où il est impossible de quitter la cabine par la porte.



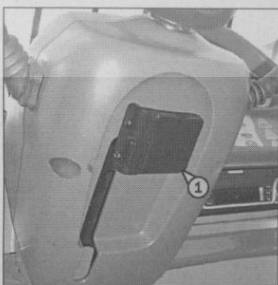
33 - LEVIER DE FERMETURE DE VITRE ARRIÈRE



34 - POIGNÉE DE RÉGLAGE DU VOLANT

Cette poignée permet de régler l'inclinaison et la hauteur du volant de direction.

- Tirer la poignée 1 vers l'arrière.
- Régler le volant dans la position désirée.
- Repousser la poignée pour verrouiller la position.



BROCHE ET CROCHET DE REMORQUAGE

Situé à l'arrière du chariot élévateur, ce dispositif permet d'atteler une remorque. La capacité est limitée pour chaque chariot élévateur par le Poids Total Roulant Autorisé (P.T.R.A.), l'effort de traction et l'effort vertical maximum sur le point d'attelage. Ces renseignements sont indiqués sur la plaque constructeur apposée sur chaque chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

- Pour l'utilisation d'une remorque, consulter la réglementation en vigueur dans votre pays (vitesse maximale de roulage, freinage, poids maximal de la remorque, etc.).
- Vérifier l'état de la remorque avant son utilisation (état et pression des pneumatiques, prise électrique, flexible hydraulique, système de freinage...).

A Ne pas tracter une remorque ou un accessoire qui n'est pas en parfait état de marche. L'utilisation d'une remorque en mauvais état pourrait affecter la direction et le freinage du chariot élévateur et donc la sécurité de l'ensemble.

A Si une personne extérieure intervient pour l'accrochage ou le décrochage de la remorque, cette personne devra être en permanence visible par le conducteur et attendre que le chariot élévateur soit stoppé, le frein de stationnement serré et le moteur thermique arrêté avant d'intervenir sur la remorque.

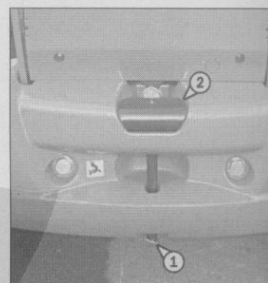
NOTA: Il existe en OPTION, un rétroviseur arrière, permettant une approche plus précise du chariot élévateur vers l'anneau de la remorque.

A - BROCHE DE REMORQUAGE

ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Pour l'attelage, placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.
- Arrêter le moteur thermique.
- Enlever la goupille 1, lever la broche de remorquage 2 et placer ou enlever l'anneau de remorque.

A Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.
Ne pas oublier de remettre la goupille 1.
Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.



B - CROCHET SAILLANT RÉGLABLE (OPTION)

ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Pour l'attelage, placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.
- Arrêter le moteur thermique.
- Régler la chape d'attelage 1 en fonction de la hauteur de l'anneau de remorque.

A Ne pas oublier de remettre les axes et la goupille.

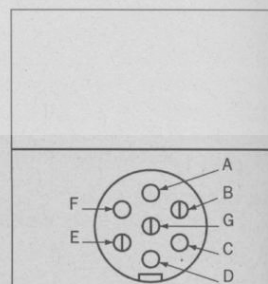
- Enlever la goupille 2, lever la broche de remorquage 3 et placer ou enlever l'anneau de remorque.

A Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.
Ne pas oublier de remettre la goupille 2.
Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.

C - PRISE ÉLECTRIQUE ARRIÈRE (OPTION)

- Brancher la prise électrique mâle, sur la prise électrique femelle 1 du chariot élévateur et contrôler le fonctionnement des feux sur la remorque ou la barre de signalisation.

- A - Clignotant arrière gauche.
- B - OPTION Feux de brouillard arrière.
- C - Masse.
- D - Clignotant arrière droit.
- E - Feux arrière.
- F - Feux stop arrière.
- G - Feu de recul.



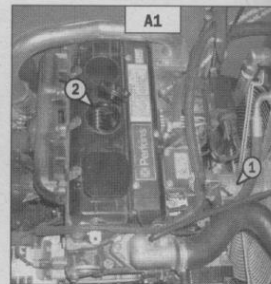
A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ

A1 - NIVEAU DE L'HUILE MOTEUR THERMIQUE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, et laisser l'huile se déposer dans le carter.

- Tirer la poignée située à l'intérieur de la cabine pour ouvrir le capot moteur.
- Retirer la jauge 1 (fig. A1).
- Essuyer la jauge et contrôler le niveau correct entre les deux repères.
- Si besoin rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2 (fig. A1).
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement d'huile sur le moteur thermique.

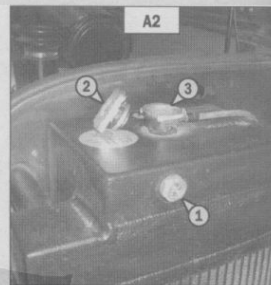


A2 - NIVEAU DU LIQUIDE DE REFOIDISSEMENT

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, et attendre le refroidissement du moteur.

- Tirer la poignée située à l'intérieur de la cabine pour ouvrir le capot moteur.
- Contrôler la jauge 1 (fig. A2). Le niveau correct doit se situer au milieu de la jauge.
- Si besoin rajouter du liquide de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Amener lentement le bouchon du radiateur 2 (fig. A2) jusqu'à la butée de sécurité.
- Laisser la pression et la vapeur s'échapper.
- Appuyer sur le bouchon et le tourner pour le retirer.
- Rajouter du liquide de refroidissement par l'orifice de remplissage 3 (fig. A2).
- Graisser légèrement l'orifice de remplissage pour faciliter la pose et la dépose du bouchon de radiateur.
- Remettre le bouchon.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le radiateur et la tuyauterie.



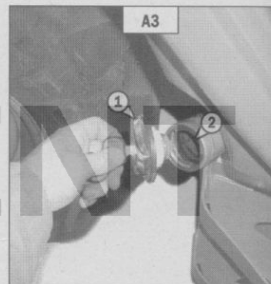
⚠ Pour éviter les risques de projection ou de brûlures, attendre le refroidissement du moteur thermique avant de retirer le bouchon de remplissage du circuit de refroidissement. Si le liquide de refroidissement est très chaud, ne rajouter que du liquide chaud (80 °C). En cas d'urgence, il est possible d'utiliser de l'eau comme liquide de refroidissement, ensuite, procéder le plus rapidement possible à la vidange du circuit de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: FL - LIQUIDE DE REFOIDISSEMENT).

A3 - NIVEAU COMBUSTIBLE

CONTRÔLER

Maintenir autant que possible le réservoir à combustible plein, pour réduire au maximum la condensation due aux conditions atmosphériques.

- Contrôler la jauge au tableau de bord.
- Si besoin rajouter du gazole (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Enlever le bouchon 1 (fig. A3) à l'aide de la clé de contact.
- Remplir le réservoir avec du gazole propre et filtré par l'orifice de remplissage 2 (fig. A3).
- Remettre le bouchon.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.

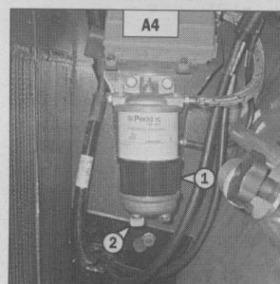


⚠ Ne jamais fumer ou s'approcher avec une flamme pendant le remplissage ou lorsque le réservoir est ouvert. Ne jamais effectuer le plein avec le moteur en marche.

A4 - PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

CONTRÔLER

- Tirer la poignée située à l'intérieur de la cabine pour ouvrir le capot moteur.
- Vérifier la présence d'eau dans la cuve du préfiltre 1 (fig. A4) et la vidanger si besoin.
- Placer un récipient sous le bouchon de vidange 2 (fig. A4) et le dévisser de deux à trois tours de filet.
- Laisser le gazole s'écouler exempt d'impuretés et d'eau.
- Resserrer le bouchon de vidange pendant que le gazole s'écoule.



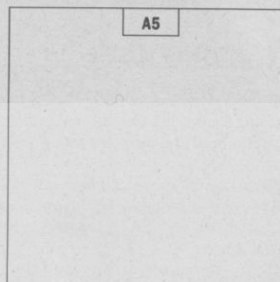
A5 - PRÉFILTRE CYCLONIQUE (OPTION)

NETTOYER

La périodicité de nettoyage est donnée à titre indicatif, cependant le préfiltre doit être vidé et nettoyé dès que les impuretés arrivent au niveau MAXI sur la cuve.

- Desserrer l'écrou 1 (fig. A5), enlever le couvercle 2 (fig. A5) et vider la cuve.
- Nettoyer l'ensemble du préfiltre avec un chiffon sec et propre, et remonter l'ensemble.

A Lors du nettoyage, attention à la pénétration d'impuretés dans le filtre à air sec.

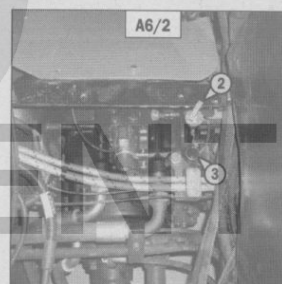


A6 - NIVEAU DE L'HUILE BOÎTE DE VITESSES

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal avec la flèche levée et le moteur thermique arrêté. Effectuer le contrôle dans les 5 minutes qui suivent l'arrêt du moteur thermique.

- Lever la flèche et enlever le carter de protection 1 (fig. A6/1).
- Retirer la jauge 2 (fig. A6/2) en la dévissant.
- Essuyer la jauge et contrôler le niveau correct au repère MAXI.
- Si besoin rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: E4 - HUILE BOÎTE DE VITESSES) par l'orifice de remplissage 3 (fig. A6/2).
- Revisser la jauge tout en appuyant dessus afin d'assurer son maintien et son étanchéité.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement d'huile sur la boîte de vitesses.



A7 - PRESSION DES PNEUMATIQUES ET SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUES

CONTRÔLER

- Vérifier l'état des pneumatiques pour déceler les coupures, protubérances, usures, etc.
- Contrôler le serrage des écrous de roues. La non-application de cette consigne peut entraîner la détérioration et la rupture des goujons de roues ainsi que la déformation des roues.
 - Couple de serrage des écrous de roues
 - Roues avant: 630 N.m \pm 15 %
 - Roues arrière: 630 N.m \pm 15 %
- Contrôler et rétablir si besoin la pression des pneumatiques (voir: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE).

! Vérifier que le tuyau d'air est correctement connecté sur la valve du pneumatique avant de gonfler et tenir toutes personnes à l'écart pendant le gonflage. Respecter les pressions de gonflage préconisées.

NOTA: Il existe en OPTION un kit outillage de roue.

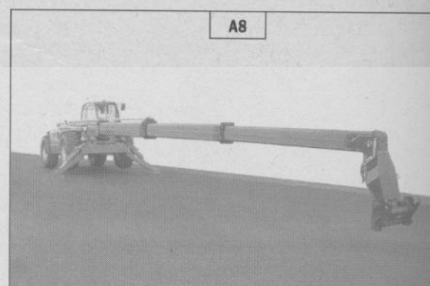
A8 - PATINS DE FLÈCHE

NETTOYER - GRAISSER

À faire toutes les 10 heures pendant les 50 premières heures de marche puis une dernière fois à 250 heures.

- Sortir complètement la flèche.
- À l'aide d'un pinceau, appliquer de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) sur les 4 côtés du ou des télescope(s) (fig. A8).
- Télescoper plusieurs fois la flèche afin de répartir uniformément la graisse.
- Enlever l'excédent de graisse.

! Dans le cas d'utilisation en atmosphère abrasive (poussière, sable, charbon.) utiliser un vernis de glissement (référence MANITOU: 483536). Pour cela consulter votre concessionnaire.



SIX
EQUIPMENT

B9 - FILTRES DE VENTILATION CABINE

NETTOYER

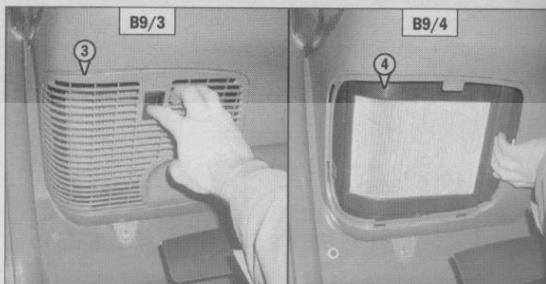
FILTRE DE VENTILATION CABINE EXTÉRIEUR

- Sortir le filtre de ventilation cabine 1 (fig. B9/1).
- À l'aide d'un jet d'air comprimé, nettoyer le filtre.
- Vérifier son état et le changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remettre le filtre.
- Remonter le carter de protection 2 (fig. B9/2).



FILTRE DE VENTILATION CABINE INTÉRIEUR

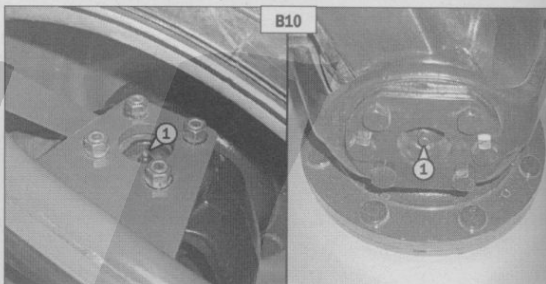
- Enlever la grille de protection 3 (fig. B9/3).
- Sortir le filtre de ventilation cabine 4 (fig. B9/4).
- À l'aide d'un jet d'air comprimé, nettoyer le filtre.
- Vérifier son état et le changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remettre le filtre.
- Remonter la grille de protection.



B10 - PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT ET ARRIÈRE

GRAISSER

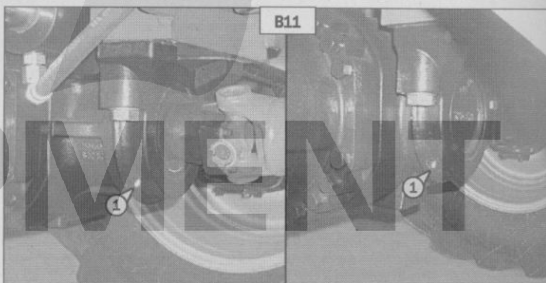
Nettoyer puis graisser les points 1 (8 graisseurs) (fig. B10) avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.



B11 - OSCILLATION ESSIEU AVANT ET ARRIÈRE

GRAISSER

Nettoyer puis graisser les points 1 (4 graisseurs) (fig. B11) avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.

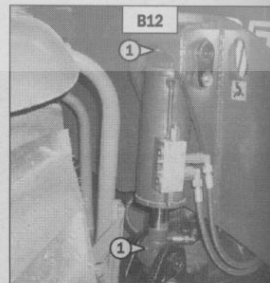


B12 - CORRECTEUR DE DÉVERS

GRAISSER

Nettoyer puis graisser les points suivants avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.

- 1 - Graisseur de l'axe de pied du vérin de correcteur de dévers (1 graisseur) (fig. B12).
- 2 - Graisseur de l'axe de tête du vérin de correcteur de dévers (1 graisseur) (fig. B12).

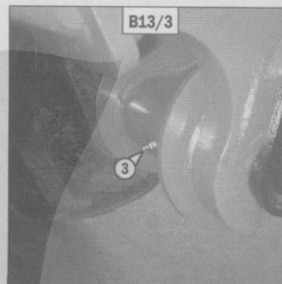
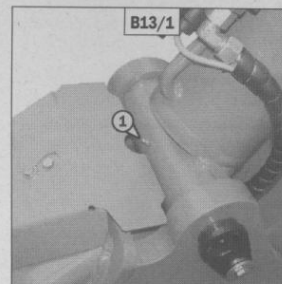


B13 - STABILISATEURS

GRAISSER

Nettoyer puis graisser les points suivants avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.

- 1 - Graisseurs de l'axe de pied des vérins de stabilisateurs (2 graisseurs) (fig. B13/1).
- 2 - Graisseurs de l'axe de tête des vérins de stabilisateurs (2 graisseurs) (fig. B13/2).
- 3 - Graisseurs des axes de stabilisateurs (2 graisseurs) (fig. B13/3).

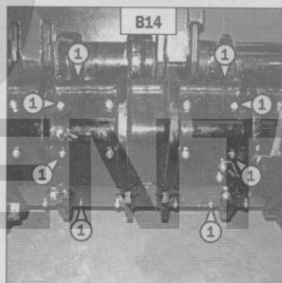


B14 - TABLIER SIMPLE À DÉPLACEMENT LATÉRAL (TSDL) (OPTION)

GRAISSER

Nettoyer, puis graisser les points suivants avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.

- 1 - Graisseurs des plaques d'usures (8 graisseurs) (fig. B14).



G5 - CHARIOT ÉLEVATEUR

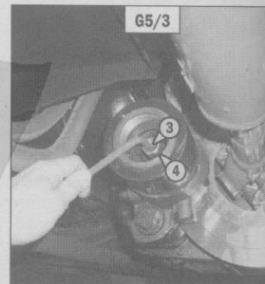
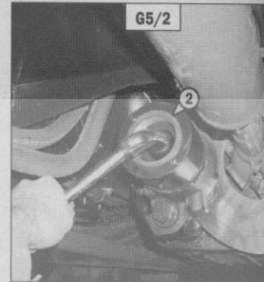
REMORQUER

- ⚠ Ne pas remorquer le chariot élévateur à plus de 6 km/h, sur une distance maximum de 5 km.
- ⚠ Cette manœuvre est dangereuse. Caler, avec précaution, le chariot élévateur avant le remorquage car le système de frein de stationnement est inopérant.

- Placer le sélecteur de marche au neutre et le levier de vitesses au point mort.
- Caler le chariot élévateur.
- Dévisser le chapeau 1 (fig. G5/1).
- À l'aide d'une clé à pipe, débloquer l'écrou situé à l'intérieur du piston 2 (fig. G5/2)
- À l'aide d'une clé mâle coudée, desserrer la vis sans tête 3 (fig. G5/3) située à l'intérieur de l'écrou 4 (fig. G5/3) afin de libérer le disque de frein. Laisser un jeu minimum de 5 mm entre le disque et les plaquettes de frein.
- Placer le dispositif de remorquage.
- Enlever les cales.
- Allumer les feux de détresse.

NOTA: L'assistance hydraulique de la direction et du freinage faisant défaut, agir lentement et avec énergie sur ces commandes. Éviter les mouvements brusques et les à-coups.

- ⚠ Pour le réglage du frein de stationnement, consulter votre concessionnaire.



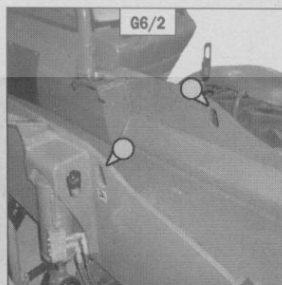
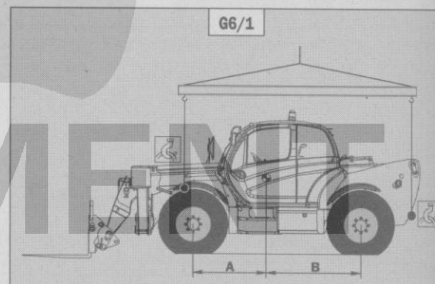
G6 - CHARIOT ÉLEVATEUR

ÉLINGUER

- Tenir compte de la position du centre de gravité du chariot élévateur pour le levage (fig. G6/1).

A = 1590 mm	B = 1480 mm	MT 1440 PRIVILEGE
A = 1590 mm	B = 1480 mm	MT 1440 EP PRIVILEGE
A = 1650 mm	B = 1420 mm	MT 1840 PRIVILEGE
A = 1650 mm	B = 1420 mm	MT 1840 EP PRIVILEGE

- Placer les crochets dans les points d'ancrage prévus à cet effet (fig. G6/2 et G6/3)



G7 - CHARIOT ÉLEVATEUR SUR UN PLATEAU

TRANSPORTER

⚠ Vérifier la bonne application des instructions de sécurité liées au plateau de transport avant le chargement du chariot élévateur, et s'assurer que le chauffeur du moyen de transport est informé des caractéristiques dimensionnelles et de la masse du chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).

⚠ S'assurer que le plateau a des dimensions et une capacité de charge suffisante pour transporter le chariot élévateur. Vérifier également la pression de contact au sol admissible du plateau par rapport au chariot élévateur.

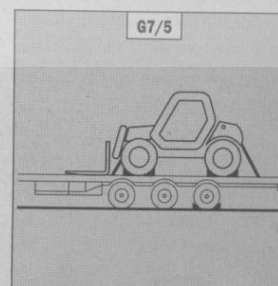
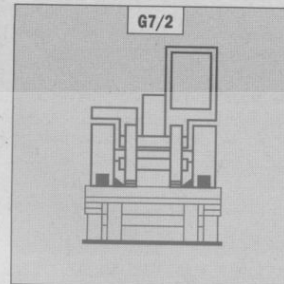
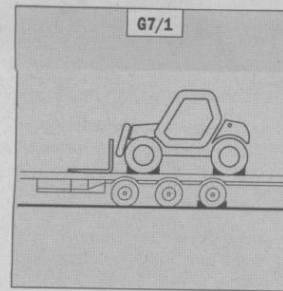
⚠ Pour les chariots élévateurs équipés d'un moteur turbocompressé, obturer la sortie d'échappement pour éviter la rotation sans lubrification de l'arbre du turbo lors du déplacement du convoi.

CHARGER LE CHARIOT ÉLEVATEUR

- Bloquer les roues du plateau de transport.
- Fixer les rampes de chargement au plateau de manière à obtenir un angle le plus faible possible pour monter le chariot élévateur.
- Charger le chariot élévateur bien parallèle sur le plateau.
- Arrêter le chariot élévateur (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).

ARRIMER LE CHARIOT ÉLEVATEUR

- Fixer les cales au plateau à l'avant et à l'arrière de chaque pneumatique (fig. G7/1).
- Fixer également les cales au plateau sur le côté intérieur de chaque pneumatique (fig. G7/2).
- Arrimer le chariot élévateur sur le plateau de transport avec des cordages suffisamment résistants. À l'avant du chariot élévateur, sur les points d'ancrage (fig. G7/3) et à l'arrière, sur la broche de remorquage (fig. G7/4).
- Mettre les cordages en tension (fig. G7/5).



SIX
EQUIPMENT